



CITOYENNETÉ

UNE SEMAINE POUR VOTER



REPORTAGE

LA MONNAIE LOCALE EST LÀ



IL FAIT L'ACTU

ROMAIN TEATIME

Gre. mag

n°16

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2017

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE



Une ville d'art et d'histoire

INFORMER

ÉDITO P.02

Trois questions à **Éric Piolle**

ILS FONT GRENOBLE P.04

Samuel Marie • Thierry Court • Romain Teatime • Sabrina Fadloun • Luca, Alex, Alexandre et Lucie

LES ACTUALITÉS P.06

Le Pôle de solidarité internationale • Le point sur l'Esplanade • La Fête des possibles • Le Méliès fête ses 50 ans • Chronovélo • L'artothèque déménage...



LES ACTUS EN PHOTOS P.12

Regards sur les deux derniers mois écoulés

LES QUARTIERS P.28

L'Été indien au parc des Arts • Le foyer jeunes à Malherbe • La piétonnisation en centre-ville • Le collège Lucie Aubrac...

CROQUIS DE QUARTIER P.34

Portraits des habitants de la rue Chenoise

TRIBUNES POLITIQUES P.36

DÉCRYPTER

REPORTAGE P.14



Le cairn, une monnaie locale en Isère



Le dossier P.16

Le patrimoine architectural grenoblois

LE DÉCODAGE P.22

La fermeture de la passerelle Saint-Laurent • Un Conservatoire pour tous • La journée Qualité de l'air...

LE POINT SUR P.24

La participation citoyenne

LE ZOOM SUR P.26

Les droits et devoirs du cycliste

DÉCOUVRIR

LE TEMPS DES CULTURES P.38

La nouvelle expo du Muséum • Le festival Jour et Nuit • Le Mois des p'tits lecteurs...

CHRONIQUE DES SPORTS P.40

Où s'inscrire pour faire du sport à la rentrée? • Le footing collectif • Les sorties roller du vendredi...

REGARDS SUR P.42

L'année de la Colombie

L'ŒIL DE... P.44

Âme Meute

Parole aux créateurs d'un magazine bien particulier

EN PRATIQUE P.45

PORTRAIT P.47

Pierre Frappat

Auteur et ancien journaliste, fondateur de l'école de journalisme de Grenoble.



LES 8 ACTUS À RETENIR P.48



Photos, vidéos, interviews... plus d'infos sur Gre-mag.fr

3 questions à Éric Piolle



Lors de l'inauguration de la structure de jeu La Dragonne, dans le quartier Saint-Bruno (le 1^{er} juillet).

“

L'année qui démarre est à placer sous le signe du partage de notre histoire commune et du Grenoble qui se transforme !

”

Depuis cet été, Grenoble est labellisée « Ville d'art et d'histoire ». Ça veut dire quoi ?

Le patrimoine est ce que nous avons en commun : il forge notre vivre ensemble. Grenoble est une ville multi-millénaire, une mosaïque de traces construite tout au long des siècles. Valoriser et partager notre histoire est un atout pour avoir confiance dans l'avenir ! Il suffit de se pencher sur l'histoire de Grenoble, sur les parcours de celles et ceux qui l'ont développée, qu'ils soient né(e)s ici ou venu(e)s d'ailleurs, pour réaliser combien, au fil du temps, l'anticipation, l'adaptation, le souci de la liberté et de la qualité de vie constituent la signature de notre ville.

À l'heure où notre société est parcourue par des tentations de repli et où les désordres climatiques menacent, ce label est une opportunité pour cultiver ce qui nous rassemble. S'inspirer du passé est essentiel pour comprendre qu'à Grenoble, réussir les transitions est ce que nous faisons de mieux... depuis toujours !

Le cairn, monnaie locale du bassin de vie, entre en circulation en octobre. Pour quoi faire ?

Le cairn est la monnaie des amoureuses et amoureux de Grenoble et de son territoire. Une monnaie est un contrat de confiance entre des personnes qui décident d'échanger ensemble. À l'heure où notre économie est soumise aux fluctuations de la globalisation, la monnaie locale est un outil au service de la vitalité du territoire, de ses métiers et de ses savoir-faire. Acheter et vendre en cairns à Grenoble, comme dans les 250 communes alentour, c'est faire vivre une économie citoyenne et humaniste, qui fait le choix du bien vivre. Convertir 1 euro en 1 cairn permet de financer cette nouvelle économie. Attentive à la vitalité du territoire la Ville soutient cette monnaie citoyenne ! Grenobloises, Grenoblois, soutenez et faites vivre votre territoire !

Septembre : le mois de la rentrée des classes. Quoi de neuf à Grenoble ?

Il y a environ 13 300 écoliers à Grenoble. C'est une bonne nouvelle et aussi un record ! Depuis 2014, la Ville a déjà ouvert plus de trente-trois nouvelles classes (entre sept et dix rien que pour cette année). Trois restaurants scolaires ont ouvert en septembre et l'école Simone Lagrange, sur la Presqu'île, ouvrira ses portes en cours d'année. La Ville fait le choix de permettre à nos enfants de grandir dans les meilleures conditions. Partout, Grenoble continue à se révéler : la piétonnisation et l'embellissement du cœur de ville progressent. On voit déjà la différence ! Aux quatre coins de la ville, ça bouge, que l'on regarde du côté de la Presqu'île, des quartiers Abbaye, Flaubert, Villeneuve ou Mistral. La tour Perret va revêtir ses habits de lumière grâce aux étudiants de l'IUT1 et aux écoliers et, dès cet automne et jusqu'à février 2018, Grenoble célébrera le cinquantenaire des Jeux olympiques de 1968. L'année qui démarre est à placer sous le signe du partage de notre histoire commune et du Grenoble qui se transforme !



Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation - Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1

Directeur de la publication : (responsable juridique) : Éric Piolle
Responsables de la rédaction : Erwan Lecoer, Isabelle Touchard

Secrétaire de rédaction : Ingrid Van Houdenhoue
Ont collaboré à ce numéro : Annabel Brot, Patrick Coulmeau, Emdé, Julie Fontana, Richard Gonzalez, Philippe Mouche, Auriane Poillet, Frédéric Sougey.

Photographes : Thierry Chenu, Alain Fischer, Sylvain Frappat, J.-M. Francillon, Renaud Chaignet, Patrick Coulmeau, Bruno Moyen, Frédéric Pattou, Pascal Saulay, C. Segissement.

Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot
Création graphique : Hervé Frumy et Jean-Noël Ségura
Mise en page : Atelier-111 - Gravure : Xyrius
Impression : Imaye Graphic
Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48
courriel : journal.ville@grenoble.fr

Nous tenons à remercier particulièrement tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce numéro et notamment : l'Avipar, Bernard Cariou, Amédée Cherchab, Thierry Court, Luca Desagneaux, Sabrina Fadloum, Pierre Frappat, Alexandre Fayolle, Alex Franz, Géraldine, Lucie Gianni, Jean-Marie Guétat, Samuel Marie, Imène et Skander Rekik, Christine Richard, Romain Teatime.

Ce magazine est imprimé sur papier 100 % fibres recyclées, labellisé EUFlower (homologuant les produits et services les plus respectueux de l'environnement), et PEFC (contribuant à la gestion durable des forêts), dans une usine certifiée ISO14001 pour son management de l'environnement, et labellisée Imprim Vert pour son élimination conforme des déchets dangereux.

Magazine composé en typographie Open Source
Diffusion gratuite toutes boîtes aux lettres à Grenoble
Tirage 100 000 exemplaires. Dépôt légal à parution
N°ISSN 1269-6060 - Commission paritaire en cours



Thierry Court

Le goût de l'enfance

Au 22 rue de la Poste, dans la boutique de Thierry Court, chocolat sous toutes ses formes, biscuits, bonbons gélifiés, caramels, barres chocolatées et autres « petits bonheurs » nous ramènent à nos jeunes souvenirs. Ce pâtissier-chocolatier-confiseur affirme son originalité par des créations 100 % artisanales, inspirées de la fabrication industrielle. « Je sublime les produits de l'industrie avec cette touche de l'artisan, plus de gourmandise et des produits plus sains. J'ai ce goût lié à mon enfance », raconte-t-il. Une tendance « néo-artisanales » sur laquelle il a orienté son cap il y a environ trois ans pour se renouveler, face « aux difficultés du métier de pâtissier ». En mai dernier, sa créativité a été récompensée dans l'émission *Le Meilleur pâtissier - Les professionnels*,



© Auriane Poillet



diffusée sur M6, où il a remporté la finale avec ses acolytes isérois, Martial Lecoutre et Franck Jouvenal. Habités des concours, les trois copains ont créé devant les caméras de véritables pièces « vivantes », alliant maîtrises technique et esthétique. Les téléspectateurs se souviendront notamment du fameux buffet en sucre « sous l'océan » et du « jardin extraordinaire » en chocolat, explorant l'univers de Tim Burton. Une victoire qui attribue à ce jeune quadra une fierté personnelle et l'honneur d'avoir donné un coup de projecteur à la gastronomie iséroise. ■ JF

Luca Desagneaux, Alex Franz, Alexandre Fayolle, Lucie Gianni

Mordus d'architecture 2.0

Imaginez un banc fait pour le confort des usagers de 14 mètres de long, réalisé de 1500 lamelles de bois disposées verticalement les unes à côté des autres. C'est le banc public qu'ont imaginé Lucie Gianni, Alexandre Fayolle, Luca Desagneaux et Alex Franz, étudiants à l'école d'architecture de Grenoble, lors de leur stage de fin d'année dans la structure de recherche de l'école. « C'est une manière de se perfectionner dans le digital et de gérer un projet de sa conception à sa réalisation », affirme Lucie avec entrain avant qu'Alexandre, le plus bavard de la troupe, ne renchérisse : « C'est l'occasion d'avoir une approche expérimentale qu'on n'a pas forcement en agence d'architecture. » Dans le laboratoire de l'école, les quatre acolytes, âgés d'une vingtaine d'années et mordus de nouvelles technologies, testent en effet l'architecture 2.0 et utilisent l'impression 3D, les vidéos de simulation ou encore un outil de modélisation paramétrique, avant la phase de conception. L'installation de cette structure est prévue pour le 19 septembre dans le quartier Bouchayer-Viallet, derrière l'arrêt de bus Cémoi, rue Ampère, dans le cadre de « Chrono en Marche ». ■ AP

© Sylvain Frappat

Romain Teatime

Dans le sens de l'histoire

Romain Teatime est YouTubeur. Entendez par là qu'il réalise, écrit, filme, monte ses vidéos sur sa propre chaîne YouTube. Un vidéaste complet qui affiche fièrement ses quelque 174 000 abonnés ! Attentif aux droits des uns et des autres, y compris des animaux, Romain a commencé sa vie professionnelle par le service à la personne avant d'assumer son goût pour les histoires et l'Histoire au sens large.

Ses films, dont la durée oscille entre quatre et dix minutes, sont un petit concentré d'insolite et d'humour. Au menu par exemple, *Teatime*, l'histoire franchement décalée, sur fond de service à thé, d'un personnage historique, ou « CuriosiTea », sur les mythes, légendes ou histoires vraies. Et même s'il entend bien s'installer en Angleterre, pays pour lequel on lui soupçonne un penchant immodéré, Romain a eu le temps de tourner une vidéo à Grenoble, sa ville de cœur et d'adoption, récemment



© Sylvain Frappat

Samuel Marie

Un fauteuil pour le monde

« Ne parlons pas de handicap, mais plutôt de dépassement de soi, de résilience et de force d'esprit ! » Celui qui plante ses mots dans votre regard avec un grand sourire vient tout juste de partir pour un grand périple en camion de plus de 60 000 kilomètres.

Tétraplégique, Samuel Marie, âgé de 28 ans, déroule une volonté qui déplace les montagnes pour ne pas se sentir à l'étroit dans son fauteuil. Pour son grand voyage en deux étapes, baptisé « Sam fait rouler », l'Amérique du Nord de juillet à décembre 2017, puis le raid des Baroudeurs en Asie en juin 2018, il s'est préparé pendant deux ans. Recherche de sponsors, partenariat avec des universités, des institutions publiques et privées... Samuel a une idée en tête, au-delà du défi personnel : changer le regard sur le handicap mais, surtout, trouver un peu partout les bonnes pratiques permettant d'améliorer les connaissances en matière d'accessibilité. « *Il faut redonner espoir, montrer que l'on peut accéder à la mobilité, trouver des solutions pérennes pour tous, pour la vie de tous les jours.* » ■ IT <http://samfaitrouler.fr>

Sabrina Fadloun

Sprinteuse de la vulgarisation

Le cocktail préféré de Sabrina Fadloun ? Vulgariser la science avec un zeste d'humour ! Cette doctorante de la Communauté Université Grenoble a en effet remporté les prix du jury et du public à la finale nationale de « Ma thèse en 180 secondes ». Organisé par la CPU (Conférence des présidents d'université) et le CNRS, ce défi invite les candidats à expliquer leur sujet de thèse avec des mots simples, en trois minutes chrono. Pour les profanes, le sujet de la thèse de Sabrina Fadloun relève de l'incom-



© Sylvain Frappat

préhensible : « L'étude d'un procédé de dépôt de cuivre par MOCVD pour la réalisation de vias traversants à fort facteur de forme pour l'intégration 3D ». Pour gagner le concours, elle a filé la métaphore et convoqué Usain Bolt : avec elle, il a entraîné des électrons à sauter le Grand canyon et battre de nouveaux records de vitesse. Et c'est ainsi que Sabrina Fadloun a gagné, devant un public « surbolté » ! Et la course continue : le 28 septembre, elle visera le titre international à Liège. ■ PC **Pour voir sa prestation lors de la finale :** <https://www.youtube.com/watch?v=zxaaQ7WgqBQ>



© Romain de Moura

labellisée Ville d'art et d'histoire. Pour l'emblématique, il a choisi la tour Perret. Pour l'histoire, l'appartement Stendhal. Et, pour l'insolite, un bunker antiatomique sous le Musée. Rendez-vous sur sa chaîne dès la rentrée... ■ IT [youtube.com/c/romainteatime](https://www.youtube.com/c/romainteatime)

urbanisme

Esplanade : l'avenir se précise !

Le lundi 19 juin, à la Maison du tourisme, l'équipe d'urbanistes HDZ dévoilait la première version du plan guide du quartier, avec notamment deux propositions possibles d'aménagement de la grande Esplanade. Ce plan est le résultat d'un travail de concertation et d'études qui a débuté en avril 2016, porté par la Ville de Grenoble. La troisième étape de coconstruction est désormais lancée et se clôturera en octobre.

Le futur visage du quartier de l'Esplanade se dessine. Son trait principal ? La mise en valeur du patrimoine naturel et construit de ce site niché entre l'Isère et la Chartreuse, avec comme élément phare la transformation de la grande Esplanade en véritable parc urbain. Deux propositions d'aménagement de cet espace public historique, l'une dénommée « les Quais de l'Esplanade » et l'autre « Le Ring sous la couronne d'arbres », ont été présentées au public pour ouvrir le débat.

Espaces publics : deux nouveaux parcs

Dans le futur quartier de l'Esplanade, sept hectares de nouveaux espaces publics et paysagers investiront les lieux. La grande Esplanade deviendra un parc, entre pelouses généreuses, ensablements et espaces minéraux : elle accueillera différents usages de loisir et de détente au quotidien et des événements

Une première version du plan d'aménagement a été présentée en juin 2017. La transformation de la grande Esplanade en un espace modulable aux larges pelouses (image de synthèse) est l'une des composantes du projet proposé.



© Thierry Langron / HDZ

ponctuels, telle que la foire des Rameaux. Le secteur de la Casamaure sera requalifié en « écrin paysager » et celui de la Porte de France en « carrefour pacifié ». Enfin, un parc inondable de 3,1 hectares sera créé à plus long terme le long des berges, entre la RN481 requalifiée et l'Isère. Aménagé comme un espace de respiration et de promenades, il proposera une relation directe avec la rivière.

Un nouveau pont piéton !

L'actuelle RN481 est l'un des accès majeurs du centre-ville. Le projet prévoit de la transformer en un véritable boulevard urbain. La vitesse serait réduite à 50 km/h, voire à 30, des trottoirs seront aménagés et un traitement végétal sera réalisé en accord avec le parc des Berges. Objectif : simplifier cette entrée de ville, pour tous les modes de déplacements.

Une nouvelle passerelle piétonne et cyclable reliera les deux rives de l'Isère à terme, avec un accès au niveau de la jonction de la petite et de la grande Esplanade, pour rejoindre le quartier Jean Macé. Concernant le stationnement, le projet final prendra en compte les besoins des résidents, des commerçants et des actifs, avec un système de parking à la fois privatif et réglementé sur voirie. Le stationnement sur la Grande Esplanade sera réduit progressivement pour libérer et valoriser enfin cet espace.

Les objectifs de la coconstruction

Dès aujourd'hui, le public est invité à donner son avis sur cinq points : l'aménagement de la grande Esplanade, les circulations cyclables, l'espace autour de la Porte de France, le parc des Berges et la qualité des nouvelles opérations bâties. Le plan d'aménagement final de l'Esplanade sera présenté et voté en conseil municipal en fin d'année 2017. ■

📍 Permanences de projet : les mercredis de 15h à 19h à l'antenne mairiale du secteur 2 (1, bis place de Gordes). Tout le projet sur : www.grenoble-esplanade.fr



© HDZ

Jusqu'en octobre, vous pouvez donner votre avis et faire des propositions pour préciser et faire évoluer le projet.



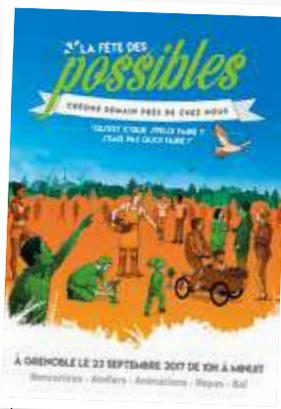
Le Pôle de solidarité internationale est situé au 5 rue Federico Garcia Lorca. La façade du bâtiment dévoile une grande fresque réalisée lors du Street art Fest en juin 2017.

© Sylvain Frappat

fête des possibles

Partager les initiatives

Pour sa quatrième édition le samedi 23 septembre, la Journée de la transition devient la Fête des possibles. Le Collectif pour une transition citoyenne incite à découvrir les centaines d'initiatives locales citoyennes, individuelles ou collectives, qui œuvrent pour une société plus écologique et humaine.



© DR

« À la Fête des possibles, on ne vend rien », prévient d'emblée Fabienne Mahrez, du mouvement Alternatiba, qui coordonne la journée. Face aux citoyens qui aspirent à une société plus juste et durable, les porteurs d'initiatives se retrouvent pour échanger leurs expériences, participer à des ateliers,

débattre, initier de nouvelles dynamiques « afin de sensibiliser le public et semer, ensemble, une graine qui va germer », précise Brigitte Neyton, membre du jardin Incroyables comestibles. Places Victor Hugo et Félix Poulat, on s'interrogera sur la richesse. Au programme : épargne citoyenne, banque éthique, économie solidaire et emploi. Parc Paul Mistral, autour du jardin Incroyables comestibles, on partagera sur l'agriculture urbaine, l'agriculture bio individuelle ou paysanne, la nourriture, le zéro déchet, les mobilités douces, la culture de la paix et le design libre. Avant d'entamer un Banquet des possibles puis de guincher au bal populaire. À noter : la journée est autofinancée par la vente de repas et boissons au Banquet des possibles, avec le soutien logistique des villes de Grenoble et d'Eybens, les dons des producteurs maraîchers locaux, la participation bénévole des associations et des partenaires. ■ PC

🕒 Le samedi 23 septembre, de 10h à minuit. Programme détaillé : alternatiba.eu/grenoble/ Pour participer : grenoble@alternatiba.eu

monde associatif

Un espace commun pour la solidarité internationale

Six associations composent le Pôle de solidarité internationale, une structure récemment mise en place par la Ville pour leur offrir davantage de visibilité et favoriser les projets communs.

L'École de la paix, Bouquins sans frontières, Aide et action, Kinésithérapeutes du monde, Santé diabète et Aide médicale au développement ont récemment intégré les locaux de l'ancien groupe scolaire Berlioz, au 5 rue Federico Garcia Lorca. Ces associations et ONG, jusqu'ici dispersées sur le territoire urbain, concentrent leurs activités dans un seul et même bâtiment, réaménagé pour elles. Ces associations se retrouvent ainsi au centre du territoire. Parce qu'elles sont de taille « intermédiaire », ce regroupement va leur donner les moyens d'agir de manière cohérente. Et leur permettre ainsi de bénéficier de nouveaux financements. « L'Agence française de développement, qui consacre chaque année plusieurs milliards d'euros d'aide au développement des pays, s'est déjà montrée intéressée par le projet », se réjouit Bernard Macret, adjoint aux solidarités internationales. Dans cette dynamique, d'autres structures ont manifesté leur intérêt d'intégrer le Pôle. Techniquement, l'espace pourra en accueillir au maximum sept.

Tourné vers l'extérieur

Le Pôle de solidarité internationale fonctionnera pleinement dès lors que le rez-de-chaussée aura été aménagé pour accueillir le public. Il est prévu d'y ouvrir un espace vivant, qui reflète la dynamique des structures : expos photos, bibliothèque solidaire, centre d'information... Et une salle de coworking pour développer les connexions avec d'autres projets associatifs. Tourné vers tous les publics, le Pôle de solidarité internationale a fait appel aux scolaires pour dessiner son prochain logo. Une manière ludique d'initier les enfants à l'entraide entre les habitants de la planète. Il sera dévoilé en novembre prochain, lors de l'inauguration du Pôle. ■ RG

chronovélo

Un nouveau coup de pédale

Depuis juin, le long des rues Camille Desmoulins et Lanoyerie, les 500 premiers mètres de Chronovélo, le nouveau réseau de voies cyclables métropolitaines, sont à votre disposition.

Ce dispositif innovant, porté par la Métropole vise à : « *Fiabiliser et faciliter les déplacements quotidiens et de loisir à vélo, sur un réseau identifié et sécurisé, et tripler la part modale des déplacements à bicyclette d'ici 2020* », comme voulu par Éric Piolle, maire de Grenoble.

Chronovélo c'est, à terme, quarante kilomètres de voie cyclables larges reliant Saint-Égrève au campus, Fontaine à Meylan, Grenoble à Eybens ou Vizille. « *Ce réseau trace un véritable maillage de voies cyclables métropolitaines, qui permettent d'accéder au réseau de proximité pour les déplacements des 450 000 Métropolitains* », précise Yann Mongaburu, président du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun). Cette armature forte permet de rejoindre les voies cyclables de proximité en cœur de quartier et offre de nouvelles connexions avec les lignes de transports en commun.



© Sylvain Frappat

Des axes express bien identifiés

Le marquage au sol original associe le jaune de Chronovélo et le bleu clair pour les passages piétons. Avec pour objectif de prévenir les conflits d'usage et garantir un partage harmonieux de l'espace public. À terme, aux carrefours stratégiques, cinquante aires de services/points de rencontres, avec pompe de gonflage et banc de repos, apporteront les informations utiles : nom de la station, cartes du quartier et du réseau cyclable...

Chaque année, la Métropole investit 6 millions d'euros en faveur de la politique cyclable. Le plan d'investissement pluriannuel, entre 2015 et 2020, s'élève à 10 millions d'euros pour les aménagements de Chronovélo et 5 millions sur le réseau de voies cyclables secondaires. ■ PC

■ www.lametro.fr

L'axe Chronovélo, bénéficie d'un marquage au sol spécifique (rue Camille Desmoulins).

Triporteur (3 roues) avec caisse ou vélo rallongé pour plusieurs sièges enfants (photo) les Métrovélos cargos permettent de transporter enfants et marchandises.

mobilité

Mouv' 2017 : bouge comme il faut !

Les déplacements seront à l'honneur à Grenoble les 28, 29 et 30 septembre avec l'événement Mouv' 2017.

Trois jours organisés par la Ville de Grenoble, le SMTC et le CEA pour faire découvrir aux Métropolitains la mobilité de demain. Trois temps forts vont être organisés. En premier lieu, les 3^e Assises nationales des plans de mobilité le 28 septembre, sur le site du CEA. Puis le 29 septembre, le premier Forum international « Creative Mobilities », dans la continuité des travaux de la COP 21 : des délégations étrangères sont ainsi attendues, dont la ville de Medellín (Colombie). Et c'est la Fête de la mobilité qui, en association avec les 30 ans du tram, portera des animations créatives et des informations pratiques (par exemple sur la tarification solidaire de la TAG) dans le centre-ville, les 29 et 30 septembre. À découvrir : une expo photo et presse autour de la place Grenette, sur l'arrivée du tram et de la piétonisation dans les années 80.

■ PC
■ www.grenoble.fr

Métrovélo passe aux vélos-cargos

Après les bicyclettes normales, celles pour enfants et les vélos pliants, Métrovélo complète son offre de location avec soixante vélos-cargos. Équipés d'une caisse pouvant recevoir deux à trois enfants ou des marchandises, ils s'adressent aux familles. Ces Métrovélos cargos permettent aussi de tester ce mode de transport avant achat : ils peuvent être loués à la journée, à la semaine, au mois ou au trimestre à l'agence Métrovélo de la gare. Des séances gratuites de découverte invitent le public à tester le dispositif. Prochain rendez-vous : le jeudi 14 septembre sur la Presqu'île. www.metrovelo.fr



© Renaud Chaignet

Labellisé Art et
essai, le cinéma le
Méliès est situé à la
Caserne de Bonne.

les actualités

Les Thés dansants en avant-première des J.O !

Les 5, 6 et 7 décembre 2017,
le Palais des sports de Grenoble
offre trois jours de festivités

à ses aînés (à partir
de 65 ans) à l'occa-
sion de la nouvelle
édition des Thés
dansants.

Un rendez-vous
devenu incontournable,
au cœur d'une

réception riche en surprises
et toujours chaleureuse.

Et, à l'occasion de l'anniversaire
des Jeux olympiques de 1968,
vous êtes invités à témoigner
de votre jeunesse sportive.

Envoyez-nous à l'adresse mail
ci-dessous vos commentaires
et vos souvenirs sur le thème
« *En 1968, j'étais à Grenoble et
je me souviens de...* » ■

? Pour être invité, si vous
avez déménagé récemment,
envoyez-nous votre nouvelle
adresse à : [thesdansants@
grenoble.fr](mailto:thesdansants@grenoble.fr)

le méliès

Un scénario qui dure depuis 50 ans !

**Cette année, le Méliès, cinéma
associatif d'art et d'essai, fête
un double anniversaire : celui
de ses 50 ans d'existence et celui
de ses 5 ans d'installation au
cœur du quartier de Bonne.**

En 1967, au 3 rue de Strasbourg, naissait
le projet le Méliès, un espace d'activités
cinématographiques. Son axe fort ?
La sensibilisation du jeune public à
l'éducation à l'image et la mise en valeur
patrimoniale de la culture cinématogra-
phique. En 1984, à ces piliers fondateurs,
s'ajoute la création d'une salle de cinéma
Art et essai. Puis, en 2012, le Méliès
déménage à la Caserne de Bonne et fait
place au nouveau Méliès. L'occasion
d'agrémenter ce lieu de culture cinéma-

tographique d'un atelier de création,
de tournage et de montage de cinéma
d'animation, dénommé la « salle des nou-
velles technologies d'images ». Celle-ci
ouvre ses portes lors de cycles d'ateliers
organisés tout au long de l'année.
Plusieurs temps forts ont déjà eu lieu
et se poursuivront dans l'année en cours :
la diffusion en octobre du film-docu-
mentaire *Le nouveau monde*, réalisé par
le Grenoblois Vincent Sorrel. En octobre
également, un colloque de trois jours
autour de l'éducation à l'image, des films
en exclusivité et, jusqu'en novembre, une
exposition à découvrir dans le hall, retra-
çant le passage de vingt cinéastes qui ont
poussé la porte du nouveau Méliès durant
ces cinq dernières années... ■ JF

? www.laligue38.org

Université inter-âges du Dauphiné

Les bancs du savoir

**Avec quarante ans d'existence,
l'Université inter-âges du Dauphiné
(UIAD) est toujours aussi jeune, et pion-
nière dans les cours qu'elle propose,
de l'apiculture à l'impression 3D.
Et, ici, pas de restriction d'âge :
elle s'adresse à tous !**

6 600 Isérois, dont 2 300 Grenoblois, se
pressent sur les bancs de l'UIAD et près de
200 enseignants, dont 150 bénévoles, pro-
posent des cours, visites, conférences...
Informatique, art floral, calligraphie
japonaise, apiculture, langues, couture,
utilisation des tablettes et smartphones...
plus de 150 matières sont ainsi proposées,

et cela fait quarante ans que ça dure !
« *Quarante ans à promouvoir la connais-
sance à tous les âges, aiguïser la curiosité
et s'ouvrir au monde pour le plaisir de
la culture* », souligne Jean-François de
Lagasnerie, président de l'UIAD.
Loin d'être réservée aux retraités, l'UIAD
s'adresse à toutes les générations et,
en relation avec les CCAS, dont celui de
Grenoble, elle propose des tarifs soli-
daires. À l'entame de sa nouvelle année,
l'UIAD étoffe son offre : impression 3D,
sylviculture, géopolitique du pétrole,
électromagnétisme... ■ PC

? Rentrée des cours, le 25 septembre.



En juin, l'Université inter-âges du Dauphiné
(UIAD) présentait le travail de ses adhérents
et lançait son 40^e anniversaire à l'Ancien
musée de peinture.

**Inscription jusqu'au 30 septembre
à l'accueil de l'UIAD, 2 square Belmont.
Tél. 04 76 42 44 63 - www.uiad.fr**

aménagement

Rue Ampère : transition en cours

Après trois mois de travaux, la rue Ampère, axe de desserte des grands boulevards et du cours Berriat et interface entre les quartiers Bouchayer-Viallet et Saint-Bruno, s'est transformée.

Au premier abord, c'est le nouvel enrobé, entre les rues Marx Dormoy et Lastella, qui marque le paysage. À y regarder de plus près, il s'agit d'un réaménagement global de la rue, à petites touches, avec l'émergence d'un espace public réinventé et mieux identifié, plus agréable à vivre. Ce chantier de réaménagement a été réalisé en partenariat par la Métropole, la Ville de Grenoble, le SMTC et conçu en concertation avec les habitants.

Priorité au bien vivre

La réhabilitation de la rue Ampère conforte et rend plus cohérent le dispositif réglementaire de 30 km/h par des aménagements adaptés qui facilitent et sécurisent

les déplacements doux (piétons, cyclistes), mettent en valeur le commerce de proximité, rendent plus attractifs les transports en commun et améliorent la qualité d'usage, au quotidien, du quartier.

En complément de l'élargissement des voies cyclables, de la réduction des axes automobiles et de la multiplication des traversées piétonnes, plusieurs innovations sont mises en place. Au niveau expérimental, la nouvelle station de bus Cémoi remet le piéton au cœur de l'espace public : l'usager peut traverser la rue librement au droit de l'arrêt et incite les automobilistes à modérer leur vitesse. La suppression des feux aux carrefours avec les rues Marx Dormoy et Lastella limite les à-coups,

fluidifie le trafic et diminue la vitesse. Cette démarche de suppression des feux pourrait d'ailleurs être élargie à d'autres secteurs de la métropole. La nature est partie intégrante de la réussite du projet. Dès l'automne, une vingtaine d'arbres embellira la rue et, dans le cadre du dispositif Jardinons nos rues, un soutien à la végétalisation de façades aveugles est prévu.

La rue Ampère préfigure de futurs aménagements de voiries comme le cours Berriat, la rue Émile Guémard et les réaménagements à venir au centre-ville, pour prolonger le parvis de la gare et accompagner les voyageurs vers le centre-ville. ■ PC



© Sylvain Fraipont

Première phase des travaux rue Ampère : la réfection de l'enrobé.

patrimoine culturel

L'artothèque déménage

Anciennement située à la bibliothèque Kateb Yacine, l'artothèque est installée au rez-de-chaussée de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine depuis le 5 septembre. Elle continue à proposer en libre accès une belle collection d'œuvres que le public peut emprunter pour une durée de trois mois. Le fonds compte 780 photos représentatives de l'art depuis les années soixante, avec des pièces d'artistes renommés (Raymond Depardon, Robert Doisneau, William Klein...) ainsi que plus de 1 000 estampes contemporaines : gravures, lithographies, sérigraphies. Ce déménagement s'inscrit dans la volonté de réunir dans un même lieu le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui, tandis que la proximité du centre-ville devrait permettre de toucher un public plus large, notamment les jeunes. L'artothèque proposera aussi des expositions à la bibliothèque du centre-ville.

Premier rendez-vous du 17 octobre au 18 novembre avec « Les Dépossédés », de la photographe Édith Roux. ■ AB



L'artothèque compte des milliers d'œuvres et de photos contemporaines que l'on peut emprunter.

© Alain Fischer

i Artothèque, à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine, ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 14h à 18h.



© Sylvain Frappat

culture

Une bibliothèque pour toute la famille

Depuis le 2 septembre, un tout nouveau secteur jeunesse a pris place à la bibliothèque Kateb Yacine.

Avec le transfert de l'arthothèque à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine (lire page ci-contre), la bibliothèque Kateb Yacine évolue pour accueillir le jeune public, en réponse à une forte demande des usagers. Durant tout l'été, des travaux de réaménagement (coût 32 000 €) ont eu lieu au premier étage : la suppression d'une cloison a permis de redistribuer les espaces pour les collections musique et cinéma, tandis que l'espace multimédia (quatorze postes en libre accès) est déplacé au rez-de-chaussée.

Le nouvel espace ainsi libéré, d'une superficie de 200 m², est désormais dédié à la jeunesse et propose des documents variés : romans, BD, documentaires, CD, DVD... Il comprend un coin spécialement aménagé pour les tout-petits et un autre pour les ados avec des collections de romans, mangas...

D'ici 2018, le fonds jeunesse comptera 8 000 documents. Deux bibliothécaires spécialisées sont en charge de l'accueil et des animations pour la jeunesse. ■ AB

📍 Bibliothèque Kateb Yacine, Grand Place, du mardi au samedi de 12h à 18h30. Tél. 04 38 12 46 20 www.bm-grenoble.fr

événement

Le Snowboard Garden festival à l'heure olympique

Pour sa 7^e édition, l'événement dédié à la culture de la montagne, version snowboard, réinvestira le Palais des Sports les 12, 13 et 14 octobre prochains. Projections de films en présence des réalisateurs et des protagonistes, concerts et moult animations... La formule du Snowboard Garden Festival est connue et a fait son succès. Cette cuvée 2017 s'enrichira toutefois d'une saveur particulière puisqu'elle

collectif

Habitat participatif : pourquoi pas vous ?

Dans le cadre d'un appel à projets lancé jusqu'au 30 septembre 2017 par la Métropole, les communes de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères et Champagnier prédestinent six de leurs terrains disponibles pour accueillir des opérations d'habitat participatif. À Grenoble, quatre lots sont réservés pour les citoyens.

Un projet d'habitat participatif réunit un groupe de « futurs voisins » désireux de concevoir ensemble leurs logements au sein d'un bâtiment collectif, selon leurs besoins et le budget dont ils disposent. L'habitant se retrouve ainsi au cœur de sa démarche de construction. « C'est une façon différente et plus solidaire de créer de l'habitat, qui permet plus d'innovation

sociale et architecturale », précise Christine Garnier, conseillère municipale et élue métropolitaine à l'habitat. Ce concept fait écho à la volonté de la Ville de promouvoir la qualité des constructions et le développement durable. C'est pourquoi elle propose quatre terrains : deux au 17 et 40 rue Blanche Monier, un au 29 rue Raspail, et un au 4 ter rue Moyrand. Sur chacun, un nombre de logements a été défini, selon les spécificités des parcelles et les règles d'urbanisme en vigueur. Chaque groupe peut aussi s'impliquer dans la conception et définir la forme juridique qui lui convient. ■ JF

📞 Tél. 04 56 58 52 45 (service habitat et foncier de la Métro) www.lametro.fr



© Sylvain Frappat

marquera le lancement officiel des festivités commémoratives du 50^e anniversaire des Jeux olympiques de Grenoble. Symboliquement, le jeudi 12 octobre coïncidera ainsi avec les 50 ans de l'inauguration du Palais des sports.

La thématique olympique sera présente tout au long des trois jours du festival, nouée autour d'une même ambition : transmettre l'héritage des J.O. Et si les clins d'œil au passé seront nombreux, présent et futur ne seront pas laissés de côté avec notamment la présence d'athlètes qui participeront aux Jeux olympiques de PyeongChang (Corée du Sud) en 2018. ■ FS

📍 www.snowboardgardenfestival.fr



Dragonne de quartier

Dracque la dragonne habite désormais le square Saint-Bruno. Premier gros projet choisi par les Grenoblois lors de l'édition 2015 du Budget participatif, la structure de jeux monumentale, en bois, a trouvé son public. **Diaporama sur gre-mag.fr**



Lectures au frais

C'était cet été, dans le parc du Muséum : les bibliothécaires sont venues régaler le public de leurs histoires.





© Sylvain Frappat

L'actu en images



Carton plein

Le Cabaret Frappé a offert de beaux moments de rencontres et de découvertes du 15 au 21 juillet. 60 000 festivaliers se sont rendus au Jardin de ville pour profiter de l'ambiance et des concerts.



© Sylvain Frappat



© Alain Fischer



Miel des villes

Belle récolte de miel dans les treize ruches de la Ville. Environ 150 kilos ont été recueillis. Happy apiculteurs !



Opéras en plein air

Des projections en plein air, sur grand écran, de l'Opéra national de Paris ont été organisées à la Bastille et dans les parcs Jean Verlhac et Bachelard (notre photo). *La Traviata*, *Aïda*, *le Lac des cygnes*, *Casse-noisette* : spectaculaires et enchanteurs.



DÉCRYPTER

le cairn

Par ici la monnaie locale !

On a l'euro, Grenoble et 250 communes alentour auront aussi le cairn : une monnaie locale qui vient rajouter du sens à nos échanges avec les commerçants et producteurs du territoire. À faire circuler dès le 23 septembre !

L'idée du cairn est née en 2014, portée par une communauté de citoyens résolus à booster l'économie locale, dans un contexte dominé par les remous de la finance internationale. L'initiative du cairn a aussi été encouragée par la loi du 31 juillet 2014, destinée à favoriser l'économie sociale et solidaire, qui fournit une base légale aux monnaies locales. À son lancement, l'Association du cairn réunit des économistes, des commerçants et des étudiants. « *Nous voulons dynamiser l'économie de notre ville* », prévient Matthias Charre, coordinateur du collectif. « *Pour nous, la banque reste un maillon primordial de l'économie, car elle apporte de la sécurité et participe à la création de valeur grâce à l'emprunt.* » Aujourd'hui, à peine 3 % des échanges financiers proviendraient de l'économie réelle, tout le reste étant réalisé dans la sphère financière.

À quoi ressemble le cairn ?

Six billets différents seront édités, de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cairns. Un soin particulier a été apporté aux visuels. Le thème retenu :



Le cairn compte six billets, de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cairns.

la montagne dans tous ses états, depuis la plaine jusqu'aux cimes, avec des symboles forts représentatifs de l'économie locale, des loisirs et de la nature. L'idée est bien d'illustrer le bassin grenoblois dans sa diversité : c'est la monnaie d'un vaste territoire.

Où pourra-t-on payer avec ?

Le bassin de vie retenu pour la circulation du cairn représente une population

d'environ 750 000 habitants. L'espace s'étend de la plaine de Bièvre jusqu'au Trièves en passant par le Grésivaudan, la Matheysine et les différents massifs : Vercors, Chartreuse, Belledonne. L'Oisans sera intégré à moyen terme. Au total, ce sont 250 communes qui ont déjà accepté d'accueillir le cairn. C'est un espace suffisamment grand, riche d'une grande diversité d'acteurs et de métiers, pour assurer au cairn son bon fonctionnement. On paiera avec auprès des commerces de proximité et des petites entreprises artisanales, chez les professions libérales et dans les associations qui souhaitent faire partie du réseau, dans les épiceries, les bars et restaurants, les salons de coiffure, chez son médecin, son plombier, son maraîcher, auprès des associations culturelles ou sportives, des festivals...

Où et comment se procurer des cairns ?

Des comptoirs de change vont être installés sur le territoire où circulera le cairn. Ce sont des commerçants de proximité qui ont accepté d'échanger les euros contre les cairns. Ces comptoirs seront désignés pour assurer un service harmonieux sur l'ensemble du territoire. Il y aura forcément un comptoir de change près de chez soi. ■ www.cairn-monnaie.com.

le reportage



Toute l'équipe de l'Association du cairn, qui réunit des économistes, des commerçants et des étudiants.

© Auriane Poillet

Pourquoi une monnaie locale ?

Le cairn circule sur un territoire donné, entre consommateurs et commerçants qui se font confiance et s'entraident. Ils ont envie que l'argent soit pleinement utilisé pour payer et acheter du local. Le cairn favorise ainsi le circuit court et participe à la transition énergétique. On ne peut pas payer en cairns à Lyon (qui possède sa propre monnaie locale, la gonette) et encore moins à l'étranger : aucun risque d'évasion ou de spéculation, l'argent reste ici, au service du territoire. Le cairn sert à mieux comprendre le fonctionnement de l'économie réelle. Son utilisation répond à une volonté de mieux expliquer les échanges économiques. Mais le cairn a aussi vocation à être utilisé comme moyen d'investissement. Tout cairn en circulation correspondra à un euro stocké. Grâce à un partenariat avec le Crédit coopératif, ces euros immobilisés seront utilisés pour financer des projets de développement sur le territoire. Et demain, il sera peut-être aussi possible de payer ses impôts locaux en cairns !

Le cairn, mode d'emploi

Pour utiliser le cairn, il faut adhérer à l'association qui le porte. Le tarif d'adhésion pour l'utilisateur est libre et par paliers, avec un minimum de cinq euros, payables chaque année. Les commerçants versent en fonction de leur chiffre d'affaires de 60 à 360 euros par an ; une participation réduite de moitié pour les associations, établie selon leur budget.

Ensuite, toutes les structures où il est possible de payer en cairns préciseront qu'elles adhèrent au réseau.

Le site Internet dédié affiche la carte actualisée des prestataires acceptant le cairn : www.cairn-monnaie.com. Le cairn rend ainsi plus visible tout ce qu'il est réellement possible d'acheter sur notre territoire plutôt qu'ailleurs.

Quel sera le cours du cairn ?

Le plus simple possible : 1 cairn = 1 euro. Les Grenoblois pourront l'utiliser de manière partielle, c'est-à-dire qu'ils pourront payer en partie en euros et en partie en cairns.

On ne pourra pas donner un billet de 20 cairns pour un produit coûtant 18 cairns et recevoir 2 euros en échange : cela signifierait une reconversion déguisée. Soit le commerçant aura l'obligation

de rendre la monnaie en cairns, soit le client fournira l'appoint en euros et cairns. Car il s'agit bien d'une monnaie complémentaire, et non pas alternative. Une vingtaine de monnaies locales existent déjà en France. C'est un avantage pour le cairn, qui va s'inspirer des réussites et tenir compte des écueils rencontrés ailleurs pour conforter son avenir.

En ligne aussi ?

Dès janvier 2018, une application sur son smartphone permettra de régler ses achats de compte cairn à compte cairn. Un restaurateur pourra payer ses fournisseurs locaux avec un virement en cairns. Et les usagers de GEG pourront



Le lancement du cairn à Grenoble

Officiellement et pratiquement, la monnaie locale de Grenoble sera lancée le week-end des 14 et 15 octobre. La place Grenette et la partie piétonne de la rue de la République accueilleront les stands de l'association et de ses partenaires. Pour l'occasion, des comptoirs de change y seront installés pour les abonnements et la mise en circulation de la monnaie.

Samedi 14 octobre après-midi, de 13h à 18h, partez à la chasse aux cairns pour découvrir les commerçants qui acceptent le cairn à Grenoble. Toujours samedi, en soirée, apéro festif et concert fêteront le lancement du cairn au Jardin de ville. Dimanche 15 octobre, c'est sur les marchés que vous trouverez les bénévoles du cairn, avec la mise en place de comptoirs de change exceptionnels sur cette matinée. ■ www.cairn-monnaie.com.



DÉCRYPTER

Un patrimoine à redécouvrir

Récemment labellisée « Ville d'art et d'histoire », Grenoble jouit d'un patrimoine d'une **diversité exceptionnelle**, qui se donne à lire progressivement et ménage des découvertes ! Car s'il est constitué d'éléments qui témoignent de plus de 2 000 ans d'histoire, il se caractérise aussi par une **singularité forte et une modernité** qui peuvent s'avérer déroutantes. Mieux accompagner les Grenoblois dans la découverte et **l'appropriation de cette richesse**, inventer des **solutions nouvelles** pour sa préservation et sa valorisation, **faire de cet héritage une source d'inspiration** pour l'avenir : tels sont les défis à relever pour que cette « Ville d'art et d'histoire » s'affirme aussi comme une **ville de demain**. Dossier préparé par Annabel Brot.

Ville de montagne, ville sportive, ville de recherche et de technologie, ville de cultures, ville étudiante, ville résistante, ville métissée, ville solidaire... Grenoble est composée de multiples facettes. Seule ville française aux portes de deux parcs naturels régionaux (Chartreuse et Vercors) et bientôt trois (Belledonne), elle est aussi limitée par ses contraintes naturelles. Les trois massifs qui l'entourent forment un écrin magnifique mais son accès est longtemps resté difficile à cause de l'Isère et du Drac. Au XIX^e siècle, ces contraintes deviendront des atouts avec l'exploitation Porte de France du calcaire par Louis Vicat, qui invente le ciment prompt, ou la puissance des chutes d'eau convertie en hydroélectricité, la fameuse « houille blanche ».

Un passé industriel qui inaugure sa tradition de ville d'innovation, tandis qu'en 1968 l'organisation des Jeux olympiques, accompagne le boom démographique de la ville.

Une ville mosaïque

« Grenoble est une mosaïque de traces qu'il nous faut décoder, interpréter, relier, pour lui donner du sens et se l'approprier », raconte Éric Piolle, maire de Grenoble. « Ville en continue transition, Grenoble abrite des indices multiples de son histoire. Ses habitants s'y forgent un récit collectif, une histoire partagée. » En effet, la ville conserve l'empreinte de ses permanentes adaptations et recompositions à travers tous les siècles. Avec ses sites datant du IV^e siècle (baptistère, premières fortifications), ses églises du Moyen-Âge (Notre-Dame, Saint-André), ses édifices du XVII^e (couvent Sainte-Marie d'en Haut), Grenoble compte trente-cinq édifices protégés au titre des monuments historiques.

Reconnue plus spécifiquement pour son patrimoine du XX^e siècle, la ville abrite de nombreux bâtiments labellisés :

la tour Perret, seul vestige de l'Exposition universelle de 1925 qui fut la première et la plus haute construction en béton armé d'Europe, ainsi que plusieurs construc-

“ Du IV^e siècle jusqu'aux J.O de 1968, la ville conserve l'empreinte de son adaptation permanente à toutes les époques... ”

tions en ciment moulé des années vingt (l'immeuble des Éléphants rue Félix Poulat ou le Garage hélicoïdal de style Art déco rue Bressieux). Les Jeux olympiques d'hiver – dont on célébrera bientôt le cinquantenaire – transforment radicalement la ville. De cette période, Grenoble hérite d'édifices nouveaux caractérisés par

la prédominance du béton qui autorise des réalisations ingénieuses : l'Hôtel de ville, les Trois tours, le Village Olympique, le Stade de glace/Palais des sports, la gare... L'irruption de la modernité s'affirme aussi avec le Symposium de sculpture (1967).



© Sylvain Frappat

Grenoble, c'est aussi une histoire, des faits (Journée des tuiles, Résistance...) et des personnalités (Stendhal, Lesdiguières, Louis Neel...) qui ont forgé son identité. Une mémoire qui reste vivante grâce à l'implication de nombreux acteurs : Bibliothèque d'étude et du patrimoine, musées, office du tourisme, cinémathèque, associations... et des temps forts comme les Journées du patrimoine, à vivre les 16 et 17 septembre prochain.

Une ville d'hier et de demain

« Le label « Ville d'art et d'histoire » que la Ville vient d'obtenir, témoigne de la volonté de renforcer, ensemble, la relation que les habitants nourrissent avec notre patrimoine, d'en favoriser la transmission et la compréhension », précise Éric Piolle.



© Thierry Gireno

Le label vise en effet à faciliter la lecture de la ville dans son ensemble et participera à la construction d'un récit commun

sur lequel s'appuyer pour inventer la ville de demain.

Et si Grenoble est une ville en mouvement, une terre d'innovation qui a toujours su tirer profit de ses atouts comme de ses contraintes, c'est parce qu'elle a su prendre des leçons de l'histoire de son territoire. Aujourd'hui, il s'agira aussi d'inventer des modes de développement inédits. C'est l'enjeu

de projets comme les ZAC Flaubert et Esplanade, ou encore la Presqu'île, identifiée pour son exemplarité en matière environnementale. En construisant autrement, en s'appuyant sur ses richesses naturelles (eau, bois), en innovant en matière de transports et de solidarité,

Le label « Ville d'art et d'histoire »

Créé en 1985, le label « Ville d'art et d'histoire » est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication. Il distingue les communes qui mettent en œuvre une démarche active de valorisation de leur patrimoine architectural, naturel, industriel, maritime... ainsi que de la mémoire des habitants. Les collectivités labellisées s'engagent dans un programme d'actions (sensibilisation, animations...) pour promouvoir leur patrimoine. Le ministère apporte un soutien financier et un accompagnement à la formation d'animateurs et de guides. ■

Grenoble s'affirme comme une ville en transition, forte de son passé pour mieux aborder l'avenir. ■

DÉCRYPTER

gren' de projets

Réveiller les trésors grenoblois

La Ville va ouvrir une partie de son patrimoine architectural à l'imagination collective en lançant le dispositif « Gren' de projets », un appel à projets innovant.

Avec le dispositif : « Gren' de projets », la Ville fait le pari de la dynamique collective et propose à des acteurs (associations, entreprises, bailleurs sociaux, collectifs, artistes...) de réinvestir des bâtiments patrimoniaux aujourd'hui peu ou pas exploités.

Ces équipes pluridisciplinaires devront apporter des réponses novatrices dans le contenu du projet, pour valoriser et réinventer ces lieux, les ouvrir sur le quartier et la ville, les faire vivre grâce à des animations diversifiées, favoriser les usages partagés et renforcer le vivre ensemble. Bref, faire en sorte que le patrimoine soit valorisé au service des Grenoblois !

Six sites sont concernés : le couvent des Minimes, l'Ancien musée de peinture, le pavillon sud de la Caserne de Bonne, l'Orangerie, la piscine Iris et la villa Clément. Chacun ayant ses caractéristiques propres (époque de construction, architecture, localisation...), les porteurs de projets devront établir des propositions tenant compte de ces spécificités.

La mise en œuvre donnera lieu à des transferts de droits qui prendront des formes diverses (baux longue durée, cessions). Lancée à l'automne à l'occasion des Journées du patrimoine, la démarche se déroulera en deux temps. Un premier dépôt de candidature (date limite fin décembre) permettra au jury, composé d'élus et de spécialistes, de réaliser une présélection en février 2018, retenant trois projets par site. La décision finale sera annoncée en septembre 2018. Tout au long du processus, les porteurs de projets seront accompagnés

L'Orangerie (10 boulevard Jean Pain) est un des sites concernés par le dispositif « Gren' de projets ».

© Sylvain Frappat



par des experts et une journée de présentation du dispositif au grand public aura lieu dès octobre 2017. Participant à la dynamique locale de la ville en transition, ce dispositif

témoigne de la capacité de Grenoble à trouver des modes de gestion innovants s'appuyant sur les forces vives de son territoire. ■

www.grenoble.fr/655-ville-de-demain.htm

mise en lumière

De nouveaux éclats pour la tour Perret

Un audacieux système d'éclairage de la tour Perret sera dévoilé à l'occasion des Journées du patrimoine le 16 septembre 2017 au soir. Ce projet innovant est mené conjointement par les Instituts universitaires de technologie (IUT) et la Ville de Grenoble. L'idée ? Mettre en valeur à la fois le savoir-faire technolo-

gique grenoblois et un symbole du patrimoine de la ville, qui doit être réhabilité à l'horizon 2020. Rendez-vous samedi 16 septembre à partir de 20h au parc Paul Mistral, au pied de la tour Perret. Celle-ci sortira alors enfin du noir ! Une démonstration du système de programmation lumineuse à distance sera réalisée par les IUT. ■

L'angle des cours Jean-Jaurès et Berriat, saisi par le photographe Bruno Moyen dans le cadre de l'exposition proposée en septembre à l'Ancien musée de peinture.

© Bruno Moyen



expo

Sous un autre angle

À l'Ancien musée de peinture, l'expo « Architecture du XX^e siècle - Grenoble sous un autre angle » est une invitation à parcourir un siècle d'architecture grenobloise à travers une série de superbes photos signées Bruno Moyen.

Ce photographe grenoblois, qui se passionne de longue date pour l'architecture urbaine, s'intéresse aux immeubles de Grenoble depuis février 2016. « *Le projet a débuté avec les bâtiments construits en 1925 pour l'exposition universelle de la Houille Blanche qui inaugure ce qu'on appelle l'ère du béton. Très vite, je me suis pris au jeu et le panel s'est élargi à l'ensemble des constructions du XX^e, jusqu'à compter plus de 180 photos!* » L'expo présente une sélection d'une quarantaine de clichés qui proposent une interprétation inédite de bâtiments que l'on

côtoie au quotidien. Le photographe utilise une technique particulière qui consiste à isoler visuellement les bâtiments et à les photographier sans lignes fuyantes, avec un traitement d'angles tout à fait singulier. Le résultat est aussi surprenant que spectaculaire.

Des immeubles d'habitation de la rue de la République au boulevard Joseph Vallier en passant par la rue Condorcet, sans oublier quelques équipements emblématiques comme le Palais des sports ou la Bibliothèque d'étude et du patrimoine, cette expo est une formidable balade au cœur de notre patrimoine architectural. C'est aussi, pour chaque Grenoblois, l'occasion de redécouvrir sa ville sous un angle insolite. ■

À l'Ancien musée de peinture, place de Verdun, du 13 au 30 septembre (du mercredi au samedi de 13h à 19h, les 16 et 17 septembre de 10h à 19h). Entrée libre.



interview

Jean Guibal

Ancien directeur du Musée dauphinois.

Comment qualifier le patrimoine de Grenoble ?

C'est un patrimoine qui n'est pas spectaculaire, mais riche dans sa diversité et son cadre puisque le paysage y joue un grand rôle. Il se caractérise par des sites très anciens comme la crypte archéologique Saint-Laurent, mais aussi des monuments ou œuvres du XX^e siècle comme les sculptures de Calder... en passant par une multitude de témoins d'époques

“ Un patrimoine qui n'est pas spectaculaire mais riche dans sa diversité ! ”

très diverses. On peut ainsi retracer l'aventure humaine de cette ville depuis plus de vingt siècles.

Grenoble possède aussi un important patrimoine immatériel...

Absolument et on n'en parle pas assez alors qu'il doit être mis en valeur par le label « Ville d'art et d'histoire ». Les faits historiques et l'histoire qui se raconte sont aussi porteurs de patrimoine. Par exemple, la Journée des tuiles est un événement majeur dans le déclenchement de la Révolution en Dauphiné et il est nécessaire que le souvenir de cet

événement soit conservé et transmis, car il fait partie de notre mémoire collective.

Quel rôle jouera le label pour Grenoble ?

L'idée n'est pas d'avoir une ville figée, astiquée pour les touristes, mais de convaincre les Grenoblois que leur ville est belle, pleine d'histoire et qu'il faut qu'ils la regardent mieux ! À force de ne voir que l'image technologique, on oublie sa beauté ! Le label va nous servir à changer cette vision. Cela passera par des animations, des conférences, des visites guidées, des publications... ■

DÉCRYPTER

expo

Les Jeux olympiques s'exposent !

L'Avipar, association de valorisation du patrimoine régional, présente jusqu'en décembre l'exposition « Grenoble olympique au cœur de ses montagnes » : une série de maquettes pour apprécier le patrimoine architectural des J.O de 1968 et mieux comprendre comment ils ont transformé la ville.

Depuis trente ans, l'Avipar (Association de valorisation et d'illustration du patrimoine architectural régional) regroupe des personnes en situation de handicap et des bénévoles autour de la réalisation de maquettes. Des objets d'une rare finesse et d'une grande précision, dont la fabrication prend entre un et cinq ans. Celle-ci s'appuie en effet sur un important travail préparatoire (recherche documentaire, repérage sur le terrain, prise de relevés et de photos) qui se poursuit à l'atelier (dessins, plans, préparation des socles, moulages, découpe, collage, peinture...).

Revivre les J.O de 68

Ces petites merveilles viennent à la rencontre du public tout simplement. Ainsi,



Les maquettes réalisées par l'Avipar (ici la vasque olympique et, ci-dessous, le Palais des sports), sont à voir à l'Ancien musée de peinture.

© Renaud Chaignet

pour donner une vision des jeux qui ne se limite pas aux épreuves sportives, l'expo présente l'Anneau de vitesse, le Palais des sports, la vasque olympique mais aussi le Village Olympique. Ces créations sont accompagnées de panneaux explicatifs sur la structure et sur Grenoble avant

et après les J.O, de photos montrant les équipements en construction et d'infos sur la cérémonie d'ouverture.

Comprendre la construction de la ville

On découvre aussi la maquette du plan Bernard, qui a défini les aménagements urbains réalisés lors des Jeux. Enfin, tout autour, des maquettes de l'habitat traditionnel des massifs ayant accueilli des épreuves (Chartreuse, Oisans, Belledonne et Vercors), ainsi qu'une carte IGN (Institut géographique national) d'origine, remise en état par l'Avipar, permettent au public de visualiser l'ensemble des sites. Pour les plus curieux, des conférences sont proposées par des spécialistes pendant toute la durée de l'expo, tandis que des visites scolaires sont prévues pour sensibiliser les plus jeunes. Un avant-goût avant les célébrations du cinquantenaire des J.O l'hiver prochain ! ■

À la Plateforme, Ancien musée de peinture, place de Verdun. Du 13 septembre au 3 décembre. Entrée libre.



© Renaud Chaignet



anniversaire

Happy Birthday tramway!

Entre Grenoble et le tramway, c'est une longue histoire! Car s'il fête aujourd'hui ses trente ans, sa présence dans la ville remonte au XIX^e siècle. Mis en service en 1897, avec une vitesse qui n'excède pas les 30 km/h, il est abandonné en 1952 au profit du « tout-voiture » alors que son réseau couvre des centaines de kilomètres. Ce choix est remis en cause avec le choc pétrolier, la pollution et les embouteillages urbains. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, lance des études à la fin des années 70, en même temps qu'il réalise la première piétonnisation du centre-ville. Et, en 1987, Grenoble est la seconde ville de France à renouer avec le tramway. Aujourd'hui, le réseau a une longueur de 40 km : il comporte cinq lignes et est entièrement

accessible aux personnes à mobilité réduite. Son implantation s'est accompagnée d'une importante requalification des espaces publics : de longues bandes de gazon plantées d'arbres assurent une continuité à la fois visuelle et historique reprenant, sur les lignes C et E, les tracés de l'enceinte Haxo ou du cours Saint-André, l'un des plus anciens de la ville. Le 30 septembre, dans le cadre des journées Mouv'2017 (lire page 9) organisées par le SMTG, les Grenoblois sont invités à célébrer son anniversaire sur le thème des années 80. Au programme : une expo photos sur les travaux du tram, des déambulations dans la ville, des animations théâtrales, musicales et graphiques pour sensibiliser chacun à la mobilité durable. ■

© Jean-Marie Guétat / Histo Bus Dauphinois



interview
Serge Gros

Directeur du CAUE (Conseil architecture urbanisme et environnement) de l'Isère.

“ S'inspirer du passé pour inventer un avenir performant ”

Y a-t-il un lien entre l'histoire et la situation géographique de Grenoble ?

Oui, car étant située au cœur des montagnes, à la confluence de deux rivières, Grenoble s'est construite en reconquête des éléments naturels et a développé des stratégies qui lui sont propres. Depuis deux siècles, elle a connu une explosion colossale liée à l'exploitation de ses ressources : l'hydraulique et le calcaire. Ses caractéristiques sont devenues des atouts qui ont fabriqué une singularité et donnent à la ville sa tradition d'innovation qui perdure avec les nanotechnologies.

Comment qualifier son patrimoine architectural ?

On a des formes représentatives de leur époque constituant une sorte de patchwork qui peut désorienter. Mais c'est une ville historique où l'on identifie clairement l'architecture haussmannienne du XIX^e ou l'esprit utopiste et conquérant des années soixante... L'épopée industrielle donne à Grenoble une histoire exceptionnelle mais ses traces, comme la halle Bouchayer-Viallet, n'ont pas toujours été conservées. Être labellisé sera un levier pour s'interroger sur la préservation de ce patrimoine : à l'Esplanade, la friche Vicat pourrait être revalorisée.

Quels sont les enjeux de cette labellisation ?

L'héritage patrimonial est à mettre en résonance avec les défis actuels : biodiversité, pollution, énergie... Au XXI^e siècle, il faut se réapproprier nos atouts naturels. Grenoble dispose d'une nappe phréatique qui constitue une ressource d'eau formidable permettant de réguler thermiquement les bâtiments. L'Isère a aussi une grande ressource forestière et le bois retrouve enfin droit de cité dans la ville, avec le quartier Flaubert par exemple. Ce retour aux ressources locales est signe que s'inspirer du passé permet d'inventer un avenir performant. ■

Gre. le décodage

DÉCRYPTER



travaux

Une nouvelle tenue pour la passerelle

La passerelle Saint-Laurent a subi les affres du temps. Rongée par la rouille, elle va subir un lifting en règle : un chantier important et délicat, nécessaire à la sécurité et à sa préservation. Elle va être fermée au public pendant un an, mais les quartiers continueront à vivre grâce au pont de la Citadelle !

Les experts mandatés sont formels : la passerelle est en péril. La Métropole, après études, a choisi de la fermer au public sur une période la plus courte possible, à partir du 25 septembre 2017, jusqu'en octobre 2018. Entre 2010 et 2013, les commerçants et habitants ont connu la requalification totale des quais ; un chantier très contraignant qui a beaucoup gêné la vie du quartier mais qui, ensuite, a ouvert des perspectives positives avec l'arrivée d'une clientèle renouvelée et plus assidue. « Là, on ne bloque pas le quartier comme ça pu être le

cas alors : on se borne à fermer la passerelle et proposer une alternative d'accès par le pont de la Citadelle, qui oblige à un détour de 230 m au total », précise Antoine back, élu du secteur 2. « La passerelle n'a pas seulement vocation à relier les deux rives de l'Isère. Dans le programme Cœurs de ville, Cœurs de métropole, elle constitue un maillon fort et essentiel de la liaison piétonne apaisée qui reliera le quartier Saint-Laurent et la Caserne de Bonne, quand le plateau des rues de Lionne, Renauldon, Brocherie et Chenoise sera mis en place en 2019 », précise Ludovic Bustos, vice-président de la Métropole délégué aux espaces publics et à la voirie.

Inciter à découvrir les richesses du quartier

Établi par la Métropole, la Ville de Grenoble, le département de l'Isère, le Musée dauphinois, l'Union de quartier Rive droite Saint-Laurent, la résidence personnes âgées du CCAS, les commerçants et les associations, le projet d'accompagnement du chantier encou-

rage la circulation piétonne entre les deux rives et répond à plusieurs enjeux : économique, social, touristique et patrimonial. Projections sur la bache du chantier d'images historiques ou culturelles, fresques de chaque côté du pont pour inciter les visiteurs à traverser l'Isère et visiter le patrimoine, expositions ou encore marquage de la déviation au sol donneront envie de traverser le pont et fréquenter les commerces, restaurants, musées. Des mesures pour faciliter l'accès au centre-ville par le bus ou par d'autres moyens sont à l'étude.

« Pendant la fermeture, nous ne nous enfermerons pas et nous soutiendrons les commerçants. Nous envisageons de faire découvrir les richesses, les profonds secrets, la vie et l'accueil de notre quartier », souligne Pierre Rostaing, président de l'Union de quartier. Au nombre de leurs animations programmées : la fête ludique et originale de la Patatière le vendredi 22 septembre puis la traditionnelle brocante des quais le dimanche 8 octobre. Il suffit de passer le pont... ■ PC

musique

Un Conservatoire pour tous

Dès la rentrée, une tarification solidaire est mise en place au Conservatoire. Une mesure renforcée par la création d'une bourse et d'un dispositif passerelle pour encourager chaque jeune Grenoblois à la pratique artistique.

Le Conservatoire est un équipement municipal spécialisé en musique, danse et théâtre, qui s'adresse à l'ensemble des Grenoblois. Pour encourager et diffuser toutes les pratiques artistiques, il dispense bien sûr des enseignements et forme les artistes amateurs, fait partie du réseau des acteurs culturels du territoire (MC2, Belle Électrique, Théâtre municipal, Musée en musique...), mène de nombreux projets avec l'Éducation nationale au sein des écoles grenobloises et s'adresse au grand public à travers des concerts et des spectacles.

Pour aller encore plus loin dans l'encouragement à la pratique, la Ville a renforcé pour la rentrée sa tarification sociale et solidaire, pour l'ensemble des cours

dispensés. Calculés en fonction du quotient familial (QF), les tarifs permettent à chaque jeune Grenoblois de pouvoir accéder à la pratique de son choix.

Une bourse et une passerelle

Cet effort financier est soutenu par des mesures d'accompagnement. Une bourse d'études est créée en fonction de critères sociaux et pédagogiques (dont la motivation). Les quinze élèves boursiers bénéficient ainsi d'une exemption des droits d'inscription, mais aussi de prêt de matériel (instrument, tenue, fournitures...), d'un abonnement TAG ou Métrovélo, d'un accès privilégié aux locaux pour la pratique individuelle, de places de spec-

tacles et d'un suivi pédagogique renforcé. La Ville inaugure également un dispositif « passerelle » qui s'adresse aux jeunes Grenoblois les plus modestes.

Dès la rentrée, trois organismes pilotes (les MJC Eaux-Claires et Anatole France et la Maison de l'enfance Prémol) s'appliqueront à faire venir les jeunes qui paraissent intéressés par la musique, la danse ou le théâtre, et leurs familles au Conservatoire, pour découvrir les lieux, les instruments, assister à un cours, une répétition, un concert... Bref, se familiariser avec la pratique artistique pour faire tomber les barrières sociales et symboliques à l'accès aux cultures. ■ AB
www.conservatoire-grenoble.fr



© Conservatoire de Grenoble

environnement

Qualité de l'air : une journée pour comprendre

À l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air, le 20 septembre, Grenoble se mobilise pour faire découvrir les pratiques de lutte contre la pollution, à travers des expos et des animations.

La qualité de l'air est le premier sujet de préoccupation environnementale des Français, qui se posent à juste titre des questions sur l'action des pouvoirs publics et sur leurs possibilités d'agir. À Grenoble, on peut s'interroger : il est essentiel d'améliorer la qualité de l'air. La pollution de l'air, liée par exemple aux particules et aux oxydes d'azote (dont les sources sont le trafic routier, le chauffage au bois non performant et les industries), tend à diminuer d'année en année, même s'il reste des progrès à faire.

La Ville et ses partenaires ne relâchent pas leurs actions : sensibilisation des populations en coopération notamment



avec Atmo Auvergne Rhône Alpes, l'Agence régionale de la santé et la direction régionale de l'Environnement (affichage, expositions...), mise en place de la prime Air Bois, de la zone de circulation restreinte ou du dispositif Mur Mur (Métropole), développement des mobilités douces (SMTIC), gestion des épisodes de pollution (Préfecture)...

Le rendez-vous du 20 septembre proposera au public des stands d'informations et d'expositions avec tous ces partenaires précités, le jeu Dépollu'air pour les familles, un quizz pour tester ses connaissances...

D'autres animations sont prévues en septembre, comme le Parking Day (17/09), la Fête des possibles (23/09), la Journée mondiale du cœur avec le CHU (26/09) ou encore les journées Mou'2017 (26-30/09). ■

📍 Journée de la qualité de l'air à Grenoble, mercredi 20 septembre, de 11h à 18h, rue de la République.



Gre. le décodage

DÉCRYPTER

démocratie participative

Une rentrée sous le signe de la citoyenneté !

L'automne s'annonce prometteur en terme de participation citoyenne avec, au programme, l'amélioration des outils proposés par la Ville, et l'annonce de nouveautés. L'objectif ? Inviter davantage d'habitants à participer à la vie de la cité. Tour d'horizon des dispositifs, qui commencent du 10 au 14 octobre par une semaine de vote dans toute la ville.

Budget participatif : le vote approche !

La 3^e édition du Budget participatif a débuté au printemps dernier. Pour rappel, son ambition est d'offrir la possibilité aux citoyens de proposer et de voter pour des projets d'investissement et d'inté-

rêt général, à réaliser à Grenoble. Une enveloppe de 800 000 euros du budget municipal consacré à l'investissement est ainsi réservée. Cette année, cent vingt-quatre suggestions ont été déposées par les Grenoblois, dont cent douze retenues. Une première étape de présélection a eu lieu le 13 mai dernier au Palais des sports, lors de la Ruche aux projets. Plus de huit cents Grenoblois sont venus à la rencontre des porteurs de projets et ont choisi leurs favoris. Trente-deux ont été sélectionnés et soumis à une étape d'instruction par les services de la Ville pendant l'été, pour vérifier leur faisabilité. Au final, vingt-cinq sont retenus : ils sont à découvrir sur le site de la Ville, grenoble.fr. Le suffrage final aura lieu du 10 au 14 octobre. Il sera ouvert à tous les Grenoblois, dès 16 ans. Les idées lauréates seront réalisées courant 2018 et apporteront ainsi leur pierre à l'édifice de la cité grenobloise.

Nouveauté : le vote en ligne !

La Ville de Grenoble souhaite élargir toujours plus le cercle des participants. C'est pourquoi cette année, le nombre de bureaux de vote « physiques » augmentera, ainsi que les jours et horaires d'ouverture⁽¹⁾.

La Ruche aux projets, en mai, a permis aux Grenoblois de présélectionner leurs projets favoris, qui seront soumis au vote final du Budget participatif, du 10 au 14 octobre.



Mais l'innovation majeure de cette édition est la possibilité de voter en ligne, depuis votre ordinateur ou votre Smartphone ! Le vote s'effectue en échange d'une pièce d'identité envoyée par mail et d'un justificatif de domicile si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales. Une fois ces documents vérifiés par les agents du service Élections de la Ville, vous recevrez votre identifiant et votre code d'accès à la plateforme de vote. Ce processus est mis en œuvre par la société Alpha vote, spécialiste du vote professionnel. Un temps d'échange est prévu le 26 septembre à 20h à l'Hôtel de ville de Grenoble, entre cette entreprise et les personnes qui souhaitent en savoir plus.

Interpellation et votation citoyenne : où en est-on ?

Depuis le 1^{er} mars 2016, les Grenoblois ont la possibilité d'interpeller la municipalité sur une décision pour laquelle ils ne sont pas en accord. Une pétition peut alors être lancée si aucun accord de mise en œuvre n'est trouvé et si elle rassemble deux mille signataires. Le cas échéant, celle-ci peut être présentée au conseil municipal par les citoyens pour délibération. Depuis le lancement de cet outil, vingt-deux pétitions



© Alain Fischer



Le théâtre de Verdure, dans le parc Bachelard, est l'un des lauréats de l'édition 2015 du Budget participatif. Il a été inauguré en avril 2017.

© Sylvain Frappat

Acte III : les Assises citoyennes de la jeunesse

Depuis leur naissance il y a quatre ans, les Assises citoyennes de Grenoble invitent à la rencontre pour débattre, s'informer, comprendre et discuter des différents sujets en lien avec la démocratie participative.

Pour cet Acte III, les Assises citoyennes feront honneur à la jeunesse.

Du 20 au 23 septembre, trois temps forts sont à noter :

- le **mercredi 20 septembre** à l'auditorium du Musée de Grenoble,

une conférence sera donnée par Patricia Loncle. La sociologue nous parlera de son analyse sur l'engagement des jeunes et invitera le grand public à se questionner sur les nouvelles formes d'investissement des 16-30 ans.

- le **vendredi 22 septembre**, à la **Chaufferie**, une soixantaine de jeunes Grenoblois⁽¹⁾ débattront avec les élus sur l'engagement citoyen. L'objectif ? Réfléchir comment cette tranche d'âge peut mieux se faire entendre, via la création d'un espace d'expression propre.

- le **samedi 23 septembre**, un **forum à la Chaufferie** présentera différentes initiatives locales d'engagement citoyen des moins de 25 ans. À leurs côtés, des tables rondes aborderont divers sujets.

Dès le début du mois de septembre, un espace sera dédié aux Assises citoyennes de la jeunesse sur Internet, afin d'échanger avant et pendant l'événement. L'intégralité des débats sera filmée et retranscrite en direct. Chacun pourra interagir et s'exprimer, notamment via un mur de tweets ou de SMS. Ce sera ainsi l'occasion d'expérimenter un espace virtuel de débat démocratique. ■

⁽¹⁾ Inscription dans la limite des places disponibles sur www.grenoble.fr

La Chaufferie : 98 Rue Léon Jouhaux



ont été déposées, dont huit publiées, et deux ont atteint les deux mille signatures nécessaires pour engager la démarche du vote.

Participation citoyenne : demandez le guide !

Consultation, concertation, co-construction... chacune de ces notions représente une forme de démocratie participative bien précise. Pourtant, il n'est pas toujours facile

de se retrouver dans cette palette de contribution citoyenne. C'est pourquoi la municipalité a édité le Guide de participation citoyenne, à destination de tous les acteurs de la vie démocratique grenobloise.

L'objectif est de clarifier et définir les règles du jeu de chaque dispositif, lorsque la Ville souhaite les mettre en œuvre.

Le citoyen pourra ainsi avoir une connaissance précise de

son niveau d'implication sur un projet donné.

Ce livret est le fruit d'une réflexion

collaborative qui s'est menée entre janvier et juin 2017, entre trois groupes de travail (élus, agents municipaux et citoyens). ■ JF

⁽¹⁾ Du mardi au vendredi dans les Maisons des habitants et à l'Hôtel de ville, durant les horaires d'ouverture. Le mercredi soir de 18h à 20h dans les Maisons des habitants

et à l'Hôtel de ville. Le samedi de 10h à 14h dans les Maisons des habitants, de 10h à 17h à l'Hôtel de ville et à la Maison de l'international. Tél. 04 76 76 38 83 democratie-locale@grenoble.fr



[Gre-mag.fr]

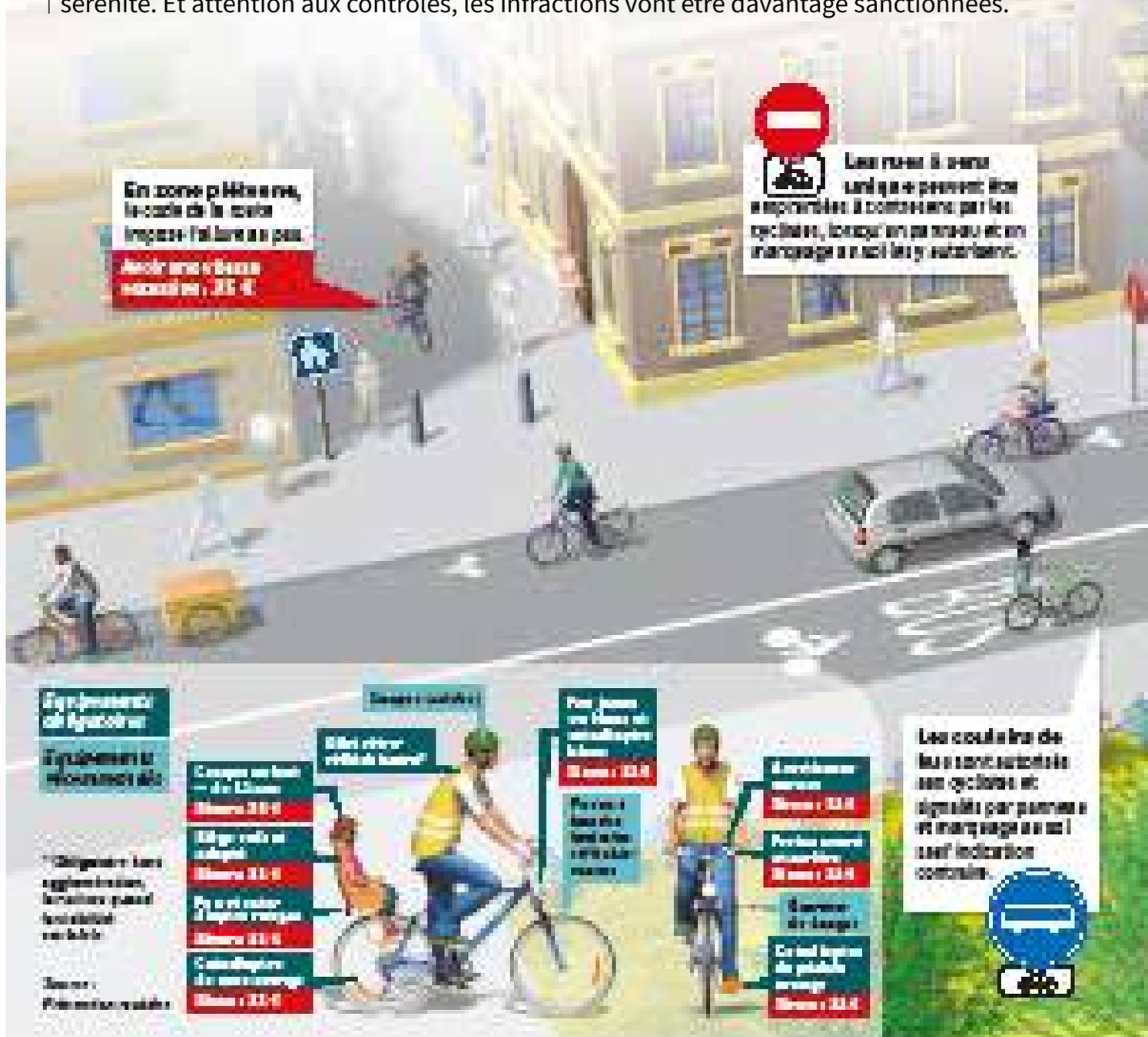
À LIRE
Découvrez les projets lauréats.



Gre • le décodage

Droits et devoirs des cyclistes

Grenoble devient une ville de plus en plus cycliste, avec un réseau de pistes cyclables plus sécurisé et mieux identifié. Partager l'espace public dans l'intérêt et le respect de chacun, piéton, cycliste et automobiliste, est la priorité. Pour les cyclistes, il y a quelques règles élémentaires du Code de la route à intégrer pour circuler en toute sérénité. Et attention aux contrôles, les infractions vont être davantage sanctionnées.



centre-ville

Piétonnisation : où en est-on ?

Dans le cadre du projet Cœurs de ville, Cœurs de métropole, la Métropole, la Ville de Grenoble et le SMTC se sont engagés à élargir l'espace piéton du centre-ville. D'ici 2020, celui-ci s'étendra des quais Saint-Laurent à la Caserne de Bonne. Ces futurs aménagements font actuellement l'objet de concertations avec les riverains.

Depuis le mois de mai dernier, des temps de concertation ont lieu sur les cinq secteurs du centre-ville qui deviendront piétonniers, au plus tard fin 2019.

« L'objectif est de mieux cerner les attentes des habitants concernant l'aménagement de ces espaces. Une visite a ainsi été organisée sur chaque site avec les habitants, afin d'observer sa propre spécificité et de faire émerger les besoins et priorités d'intervention » rappelle Antoine back, élu du secteur 2. Chacun de ces temps *in situ* est associé à une réunion en salle, pendant lequel les participants peuvent faire part de leurs propositions sur plan.

Sur le secteur Brocherie-Chenoise, les riverains voient d'un bon œil une redynamisation et une mise en valeur de ses rues. La concertation se poursuit en septembre avec de nouvelles réunions et l'aménagement de mobiliers urbains éphémères prédéfinis avec les habitants, en attendant les travaux en 2019. Le secteur Millet suivra le même procédé. Sur ce dernier, les habitants révèlent l'en-



La piétonnisation a déjà commencé rue de la République (ci-contre), où du mobilier urbain temporaire a été installé (ci-dessous).



vie d'y apporter plus de végétation et de créer des liens avec les rues piétonnes adjacentes.

Les usagers du secteur République-Grenette-Montorge apprécient globalement l'usage du mobilier temporaire installé rue de la République, sur laquelle la piétonnisation a déjà pris corps.

Un dialogue avec les habitants a également eu lieu au sujet de la place Grenette, qui fera l'objet d'une restructuration au premier semestre 2018 (le programme d'aménagement est en cours de définition).

Sur le secteur Lakanal-Championnet, une diversité de points de vue s'est manifestée concernant la piétonnisation ou la mise en place de zones de rencontres des rues du secteur. Un atelier d'expression aura lieu prochainement avec outil numérique à l'appui, pour déterminer l'agencement futur.

Sur le secteur Rey-Agutte-Semba-Liautey, un avant-projet a été présenté par la Métropole aux riverains afin de recueillir leur avis. Une réflexion s'est notamment opérée sur les traversées de cet espace multi-usages. La validation des programmes définitifs s'effectuera entre novembre 2017 et début 2018, selon les secteurs. ■ JF

📍 Pour donner votre avis et consulter les prochains temps de réunion sur : www.participation.lametro.fr

Zone piétonne : comment se déplacer ?

Une zone piétonne est un espace public urbain sur laquelle les piétons sont prioritaires. Dans le cadre de la piétonnisation du centre-ville grenoblois, les cyclistes seront tolérés, avec l'obligation d'adapter leur vitesse au pas, conformément au Code de la route. Concernant le passage des véhicules automobiles, ils seront strictement limités aux livraisons pour les commerces, aux services d'urgence et aux riverains qui ont besoin de déposer leurs courses par exemple. Ces derniers pourront demander un badge à la mairie pour le passage de la borne, avec des plages horaires à respecter. ■



De la réalisation de la fresque à l'achat des meubles, les ados ont géré entièrement la création de leur nouveau foyer.

© Alain Fischer



bachelard

Un été indien au parc des Arts

Dans l'objectif de préfigurer son projet de parc des Arts, le Prunier sauvage propose une programmation culturelle en plein air et gratuite dès l'automne. Rendez-vous du 9 septembre au 31 octobre pour le festival L'Été indien au théâtre de Verdure, situé dans le parc des Champs-Élysées.

Le parc des Arts, c'est l'ambition de réaliser un espace d'expression et de créations artistiques sur l'espace public, au sein du parc des Champs-Élysées, en lien direct avec le Prunier sauvage. Cette salle de spectacles souhaite ainsi accompagner à la fois les artistes locaux dans leur processus de création et proposer des outils d'émancipation et de découverte culturelle pour les habitants. « Depuis l'inauguration du théâtre de Verdure en avril dernier, nous nous rendons compte que les propositions artistiques gratuites en plein air créent une vraie dynamique de rencontres », constate Lise Blein-Renaudot, du Prunier sauvage. Ainsi, dans ce lieu arboré, lors de l'Été indien, des temps forts artistiques se succéderont avec l'arrivée de la compagnie La Fabrique des petites utopies et son chapiteau jusqu'en octobre. ■ JF

📞 Tél. 04 76 49 20 56
www.lepruniersauvage.com

teisseire / malherbe

Les jeunes fondent leur foyer

Quand on peine à impliquer les jeunes de 11 à 13 ans par manque de lieux d'accueil, à Teisseire et Malherbe, on prend le taureau par les cornes ! Ainsi, une dizaine de jeunes des deux quartiers se sont vu confier une salle par la Maison de l'enfance. Ils ont organisé une remise à neuf, imaginé une fresque avec le graphiste Florian, réalisé l'œuvre et rendu agréable leur foyer en achetant des meubles et du matériel avec l'argent récolté lors de ventes organisées lors de fêtes, ani-

mations et autres brocantes locales. Un bel exemple d'engagement précoce, d'autonomisation, de responsabilisation et d'intelligence collective. Et ça marche ! « On s'entend très bien entre garçons et filles, jeunes de Teisseire et de Malherbe, et on décide des activités ensemble. Quand on construit quelque chose on y fait plus attention ensuite », s'accordent Ryan et Réda. ■ PC

📍 Maison de l'enfance Malherbe : 12 avenue Malherbe.

grand châtelet

Un nouvel espace public pour jouer

Le renouvellement du quartier du Grand Châtelet va bon train. Alors que deux nouveaux bâtiments sont inaugurés et que la seconde tranche de logements démarre, un espace public, confortable et accueillant projette



La nouvelle aire de jeux du Grand Châtelet.

de nouvelles perspectives pour le quartier. L'école se retourne sur elle-même et réoriente ses deux entrées, comme à l'origine, vers le cœur d'ilot rue Henry Poincaré, et sa placette ombragée.

La nouvelle rue piétonne Annie Ferrey-Martin relie l'école à la rue Suzanne Buisson et ouvre le quartier sur la place du marché Abbaye et la ville. Deux aires de jeux, dont un château géant choisi par les enfants en clin d'œil au quartier Châtelet, jalonnent

cette allée. Restent à venir en 2019, entre école et aires de jeux, une nouvelle crèche réalisée par le CCAS et un pôle associatif. Ce plan d'aménagement a fait l'objet d'une participation citoyenne des habitants. ■ PC

© Alain Fischer

championnet

Un air de Paris !

Nous sommes loin des quais de Seine, pourtant, square Silvestri, entre la piscine Jean Bron et la Caserne de Bonne, l'association Bouquins sans frontières, qui donne une seconde vie aux livres



© Alain Fischer

tout en favorisant l'insertion, a posé une jolie boîte verte à livres, construite par les ateliers de la Ville. On trouve des livres de poche à un euro et de beaux opuscules à prix contenu.

Bouquins sans frontières a aussi dans ses cartons un projet de formation à la rédaction de thèses et d'articles

scientifiques en direction des étudiants et des chercheurs pour autofinancer ses activités. ■ PC

i Ouverture : lundi, mercredi, samedi de 14h à 16h, square Silvestri. Tél. 04 76 49 26 42 - bouquinsansfrontieres.wordpress.com

alma/très-cloîtres/chenoise

Construire ensemble le Comptoir de l'emploi

L'association Le Raffut, tenancière du café social à l'Affût, est à mi-parcours d'un cycle de six rencontres ouvertes à tous, intitulées « Parlons emploi ». L'objectif ? Créer un Comptoir de l'emploi dans le quartier Alma-Très-Cloîtres-Chenoise, de manière collaborative.

Ce projet est né d'un double constat établi par l'association Le Raffut et le Planning familial : le manque d'activités de proximité au sein de ce quartier prioritaire et la part importante de demandeurs d'emploi des habitants qui l'occupe. « Le Comptoir de l'emploi permettrait de créer une dynamique essentielle pour accompagner les personnes à (re)trouver un

travail, en accord avec leurs compétences et les besoins du territoire », explique Jonas, du Raffut.

Ainsi, le Comptoir d'initiatives pour l'économie de proximité et l'emploi local se concrétiserait en 2018 par une plateforme d'échange et d'échange, construite et gérée grâce à une étroite coopération entre les structures locales. Pour l'heure son cadre n'est pas figé ; il se construit au gré des six réunions prévues, avec le soutien de Grenoble-Alpes-Métropole. Trois d'entre elles ont déjà eu lieu avec différents intervenants, et trois autres sont programmées d'ici la fin de l'année. ■ JF

i cafe.alaffut@gmail.com

capuche

Le Pompidou Garden cultive son réseau

Depuis le mois de mai dernier, le Pompidou Garden investit un cercle enherbé de 120 m², partiellement entouré de gradins en pierre, situé à l'orée du parc Pompidou.

L'origine de cette nouvelle initiative potagère revient à trois Grenoblois, Samuel, Benoît et Guillaume, dans le cadre du dispositif Jardinons nos rues, proposé par la Ville.

« Nous souhaitons que ce jardin soit ouvert à tous, qu'il devienne un réseau d'échanges relationnel et participatif, mais surtout pas monétaire ! », explique Samuel.

Les trois jardiniers invitent chacun à alimenter le site et tissent leur réseau grâce au bouche-à-oreille. Des ateliers d'autoconstruction ont déjà eu lieu (réalisation d'un hôtel à insectes, d'un banc en bois et d'un bac en spirale). L'ambition du collectif est de cultiver davantage de



© Alain Fischer

Au Pompidou garden, fleurs et légumes sont cultivés dans des bacs et des structures accueillent la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes...).

surface, en pleine terre. Mais le site fut traversé autrefois par une voie de chemin de fer : une analyse sur la pollution du sol est donc en cours par la Ville. ■ JF

i Parc Pompidou, côté rue Léo Lagrange. pompidoungarden@gmail.com.



lesdiguières

Le potager et le parvis

Avez-vous prêté attention au parvis de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence, située rue Lesdiguières? Accueille-t-il un projet artistique à base de légumes, d'aromates et de mobiliers autofabriqués en tout genre? L'ambiguïté sur son identité règne – volontairement ou non – mais, toujours est-il que, depuis deux ans, un espace créatif et légumineux s'y étend et prolifère au gré de l'inspiration et du passage des

étudiants. Ici, pas de gestionnaires, ni de référents, les volontaires anonymes se relayent pour végétaliser et insuffler de la vie dans ce parvis jadis très minéral. Ainsi, aujourd'hui, l'heure semble être à l'invasion spontanée mais maîtrisée. Des pousses d'érables s'invitent même sans demander la permission dans les bacs de terre, sous l'ombre de leurs aînés, alignés le long de la rue... ■ JF

📍 25 rue Lesdiguières

léo lagrange

Le compost reprend vie!

Le compost Léo Lagrange est un site de compostage autrefois utilisé, puis abandonné. Situé au sein du parc Georges Pompidou, il a repris vie au même moment qu'est né le Pompidou Garden (lire page ci-contre), juste à ses côtés, en mai dernier. Deux initiatives bien distinctes à l'origine, mais qui se sont réunies pour partager leurs intérêts communs et leurs outils. Pour autant, chacun garde son fonctionnement propre. Le compost Léo Lagrange a ainsi été mis en place par Émilie Barou dans le cadre d'une démarche personnelle visant à diminuer ses déchets, tout en l'élargissant à l'échelle du quartier de manière collective. La Métropole et la Ville de Grenoble l'ont accompagnée dans cet objectif. Une cinquantaine de personnes utilisent déjà le compost, se relayent pour son entretien



© Alain Fischer

et se rencontrent lors d'apéros partagés, les mains dans le terreau! ■ JF
📧 compost.leolagrange@gmail.com



chorier

Des logements relais pour l'insertion des jeunes

Le Conseil habitat jeunes (CHJ), qui contribue depuis cinquante ans à favoriser l'ac-



© Patrick Coulmeau

Les quatre logements relais sont situés rue Marx Dormoy.

cès au logement des jeunes, a rénové un bâtiment de quatre logements relais situés rue Marx Dormoy. Ces appartements, sur une durée locative d'un an environ, permettent d'accompagner des jeunes en difficulté pour se loger.

Cette rénovation, co-portée par le groupement d'économie solidaire ADAMS-ADFE qui lutte contre l'exclusion, a aussi permis d'impliquer et de salarier d'autres locataires du CHJ, en les formant aux métiers du bâtiment. Sur cinq, trois ont trouvé un emploi à l'issue du chantier.

Outre l'information et l'aide dans la recherche de logement pour tous les jeunes de 18 à 30 ans, le CHJ, c'est aussi un vaste réseau pour aider à remettre le pied à l'étrier! ■ PC

📍 CHJ : 21, rue Christophe Turc - Tél. 04 76 42 12 65
📧 chj@umij.org



Depuis le mois de juin, deux fresques habillent les murs des cours de récréation de l'établissement.

© Alain Fischer

eaux-claires

L'école Pain Levé prend des couleurs

« L'École des couleurs » est un projet qui rassemble les élèves, leurs parents et l'équipe enseignante de l'école élémentaire Pain Levé, autour de la réalisation de fresques murales.

Désormais, lorsque vous passez dans les rues qui entourent l'école Pain Levé, située au cœur du quartier des Eaux-Claires, vous pouvez apercevoir ces fresques aux formes arrondies et colorées, témoins d'une aventure collective et partagée. À l'origine de ce projet, c'est le « papa artiste » Nikodem qui a proposé cette idée aux parents d'élèves il y a deux ans, pour apporter de la gaieté à l'établissement dans lequel est inscrite sa fille. Les plus intéressés s'en sont saisis et ont réussi à rassembler les fonds et l'énergie nécessaires pour lui donner vie. Ainsi, au printemps dernier, la réalisation a démarré, avec l'implication des enfants à chaque étape. Toutes les classes ont élaboré une maquette, qui a fait l'objet d'un vote. Chaque écolier a ensuite pu apporter son coup de pinceau aux œuvres. « Au-delà du visuel, ce qui est intéressant c'est le processus de création. C'est un projet éducatif vivant. Les enfants se sentent complices du résultat », estime Serge, un parent. ■ JF

📧 lepetitecolier38@gmail.com

teisseire/malherbe

À la Poterne, on ira !

Installée dans ses nouveaux bureaux situés rue Paul Cocat, Brin d'Grelinette s'enracine sur son territoire d'accueil et fait germer de nouveaux projets.

Lauréate d'un appel à projet écocitoyen lancé par la Région, l'association ouvre des ateliers gratuits ouverts à tous. Le jardin de la Poterne invite ainsi à des ateliers de jardinage, permaculture, compostage, taille des arbres... et d'autres techniques à la demande des habitants. Ainsi, Brin d'Grelinette initie le respect du vivant et invite le public à profiter de ce jardin d'expérimentation. ■ PC

📍 **Jardin de la Poterne : 24, chemin de la Poterne. Permanences : mardi de 10h à 14h. Repas partagé vendredi de 14h à 17h. Tél. 04 76 44 14 38**



© Patrick Coulleau

secteur 3

Tous au forum des associations et des initiatives !

Le 16 septembre prochain, la rue du Docteur Schweitzer sera la vitrine d'une quarantaine de stands d'associations et de collectifs, qui se mobilisent au quotidien sur le secteur 3. Pour cette seconde édition, le Forum des associations et des initiatives fait honneur à la dynamique associative du secteur 3 et au bénévolat, par l'intermédiaire d'un événement collectif qui réunit les unions de quartier des Eaux-Claires et Rondeau-Libération, les collectifs des habitants de Mistral et d'Abry, la Maison des habitants du secteur 3, ainsi que la salle de specta-

cle du Prunier sauvage. Tout au long de la journée, les différents stands proposeront des animations qui offrent un regard sur leurs activités quotidiennes : jeux, initiations au cirque et au foot, concert de musique, exposition de tableaux en sable, etc. Une opportunité pour tisser encore plus de liens entre les quartiers... ■ JF

📍 **Le 16 septembre de 10h à 16h le long de la rue Schweitzer (ou au gymnase Ampère, 74 rue Anatole France en cas de pluie) - laurence.gauthier@grenoble.fr**



Pour exprimer leur émotion, collégiens et élèves des écoles alentour ont accroché des dessins devant le collège, après l'incendie.

villeneuve

Le collège Lucie Aubrac à l'ombre des Saules

Après l'incendie qui a détruit leur collège en juin dernier, les 350 élèves du collège Lucie Aubrac font leur rentrée dans l'ancien établissement des Saules réhabilité, renommé Lucie Aubrac Géants. Un accueil temporaire prévu pour une période de deux à trois ans.

La rentrée dans l'établissement des Saules garantit la continuité du projet pédagogique et présente l'avantage d'une forte proximité géographique avec le quartier de la Villeneuve, sans rompre les liens pédagogiques avec les acteurs locaux. Mais dès aujourd'hui, une question s'impose : quel est l'avenir de l'ancien collège ? Sera-t-il reconstruit ou non, sur place ou ailleurs ? Il est trop tôt pour le dire. Dès fin juin, Jean-Pierre Barbier, président du Conseil du département, annonçait l'ouverture d'une concertation, avec les habitants et l'équipe enseignante, dès ce mois de septembre et une décision fin 2017.

Le collège, cœur vivant du quartier

« Des services, des équipements publics et des commerces ont déserté la Villeneuve. Le collège est une institution. Lieu de vie, de savoirs, de socialisation, d'apprentissage et de construction de la citoyenneté, le collège fait partie de l'identité du quartier. Nous voulons le garder, d'autant plus que l'équipe pédagogique, volontaire et investie, est stable et s'applique à déceler les réelles qualités des enfants », lance Isabelle Barbier-Reuille, parent d'élève. Classé en Réseau éducation prioritaire +, le collège bénéficie de moyens humains et financiers supplémentaires qui lui permettent de développer de nombreux ateliers, actions en réseau avec les écoles primaires,

la Cordée, les bibliothèques, l'Espace 600, le Conservatoire dans le cadre de la Classe à horaires aménagés théâtre...

« C'est un argument fort en faveur du maintien du collège sur le quartier, ne pas rompre la continuité scolaire entre le primaire et le secondaire qui pourrait être préjudiciable aux familles les plus fragiles et ne pas dispatcher des enseignants qui souhaitent poursuivre le travail en équipe dans un établissement qui progresse », explique José Olivares-Flores, professeur de physique chimie. Certains habitants demandent la délocalisation du collège sur un autre quartier pour favoriser la mixité sociale.



© Patrick Coulmeau

L'avenir décidé en fin d'année

Pour la rentrée de septembre, la mise en place d'une large concertation auprès des parents d'élèves et de l'équipe pédagogique est annoncée à propos de la reconstruction du collège. Une décision sera prise à la fin 2017. Une occasion, pour Benoît Delaby, parent d'élève, président de La Cordée, de rappeler que « le collectif de parents d'élèves et d'habitants Sauvons Lucie Aubrac souhaite sortir de l'ornière et invite les résidents, en tant qu'experts d'usage, à participer aux débats et devenir interlocuteurs privilégiés des élus. Nous devons construire le futur établissement ensemble, c'est un enjeu majeur pour la Villeneuve ». ■ PC

les



secteur 5

Un guide pour les 0 à 6 ans

Sur le secteur 5, le guide *Suis tout p'tit* vient d'être édité. Il recense tous les lieux accueillant les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Soit l'ensemble des maisons des habitants, centres de loisirs, espaces parents-enfants, crèches, haltes-garderies, relais d'assistance maternelle... ainsi que les bibliothèques, le restaurant La Pirogue, la Souris verte, la Marelle, la Maison d'enfantine, la Bobinette et même les parcs... Réalisé et financé par le Conseil consultatif indépendant et ses partenaires du territoire, à la demande des structures, des habitants et des associations, il comble un vide. « Surtout, ce support d'information est conçu par des habitants, les acteurs et agents de terrain de la ville au plus près des besoins des résidents. Leur effort de simplicité rend le guide facile à comprendre et accessible à tous », précise Thierry Chastagner, élu en charge du secteur. ■ PC

📖 Suis tout p'tit, guide disponible dans toutes les structures petite enfance, maisons des habitants et bibliothèques.

Gre. croquis de quartiers

INFORMER

« Il suffit de descendre pour avoir le marché, les épiceries... »

Bernard Cariou a 58 ans et tient une boutique en ligne de livres anciens.

« Je suis né à Grenoble et j'ai choisi de m'installer ici dans les années 90 car c'est un quartier que j'ai toujours aimé pour sa dimension historique et son aspect central. Il suffit de descendre pour avoir le marché, les épiceries... Je ne vais jamais en grande surface et je n'ai plus de voiture depuis vingt ans. J'utilise les transports en commun et on est à proximité de beaucoup de choses : les brocantes, la Poste, la MDH centre-ville, les restaurants... La population du quartier est très mélangée : familles, seniors, étudiants... On a de bons rapports de voisinage et, le jour, c'est un quartier très agréable. Le soir, c'est bruyant car il y a beaucoup d'établissements de nuit. Ça entraîne aussi des problèmes de propreté mais, le matin, le jet est passé régulièrement. La piétonnisation me paraît normale car on est dans un quartier ancien et j'espère que cela amènera davantage de commerces de jour. ■



© Sylvain Frappat

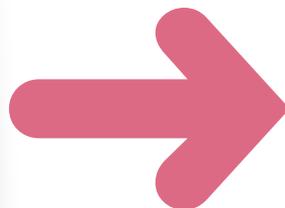
Bernard Cariou

« La piétonnisation me paraît être une bonne idée. »

Christine Richard est assistante de direction. Âgée de 47 ans, elle vit dans le quartier avec son fils depuis cinq ans.

« Je me suis installée là par hasard mais je ne le regrette pas car tout est à portée de main : les commerces, la culture, la Bastille pour se balader, le tram... C'est hyper-pratique ! Il y a beaucoup de mixité sociale et tout le monde se connaît, discute... Au printemps, je suis devenue présidente de l'association Osez Chenoise, qui réunissait d'abord des commerçants et s'est ouverte ensuite aux habitants pour tisser des liens entre eux. On organise des animations qui permettent aussi de promouvoir la rue, qui est très belle, et on a créé un Jardin des voisins, rue de Lionne, dont tout le monde s'occupe. La piétonnisation me paraît être une bonne idée : ça nous permettra de proposer aussi des activités dans la rue. C'est plus sécurisant pour les enfants, plus attrayant pour les visiteurs et j'espère que ce sera une occasion de l'embellir, de végétaliser... ■

On organise des animations qui permettent aussi de promouvoir la rue, qui est très belle, et on a créé un Jardin des voisins, rue de Lionne, dont tout le monde s'occupe. La piétonnisation me paraît être une bonne idée : ça nous permettra de proposer aussi des activités dans la rue. C'est plus sécurisant pour les enfants, plus attrayant pour les visiteurs et j'espère que ce sera une occasion de l'embellir, de végétaliser... ■



Chenoise



© Sylvain Frappat

Christine Richard



© Emidé

Au cœur du Grenoble historique, Chenoise est une rue centrale et très vivante grâce à ses commerces et ses nombreuses animations. **Annabel Brot**

« C'est très vivant, avec une population où toutes les cultures se mélangent. »

Âgés de 37 et 41 ans, Imene et Skander Rekik sont propriétaires de la boutique de produits orientaux « Aux Bonnes épices ».

« C'est un magasin familial ouvert depuis les années 80, qu'on a repris en 2003. On a une large gamme de produits : beaucoup de fait maison, plus de 120 sortes d'épices, de la maroquinerie, de la poterie... On essaie d'avoir toujours de la nouveauté car on a une clientèle fidèle : des gens du quartier, mais aussi de Saint-Laurent. On accueille pas mal de touristes car on est dans le quartier historique où il y a de nombreux autres commerces, des bars, des restau-

rants... C'est très vivant, avec une population où toutes les cultures se mélangent sans problème. Depuis quelques années, le quartier a connu des transformations : on regrette la suppression du parking place de Bérulle et ça manque de places pour les livraisons. On espère que la piétonnisation s'accompagnera d'un effort sur l'entretien. Il faudrait plus d'éclairage et on attend impatiemment la rénovation des immeubles rue Renaudon. ■



© Sylvain Frappat

Amédée Cherchab

« Un quartier populaire, de voisinage, d'entraide... »

Ce retraité de 78 ans habite le quartier depuis plus de quarante ans.

Chenoise m'a tout de suite plus car c'est un quartier populaire, de voisinage, d'entraide... et je n'ai pas l'intention de le quitter tant que je pourrai monter mes quatre étages ! Pour faire les courses, on a le marché place aux Herbes et des

petites épiceries. Je fais tous mes déplacements à pied ou à vélo, sauf pour sortir de Grenoble. Le problème, c'est la propreté car c'est un perpétuel combat avec certains habitants qui déposent leurs encombrants n'importe où, et on a parfois un peu d'incivilités avec les scooters qui roulent en sens interdit. Mais c'est un quartier vivant où il y a beaucoup d'animations à proximité, avec le théâtre Sainte-Marie d'en bas, le Festival du court place Saint-André et tout ce qui se passe quartier Saint-Laurent. Et, bien sûr, les concerts organisés par l'association Osez Chenoise, à qui je donne souvent un coup de main pour distribuer ses tracts. ■



© Sylvain Frappat

Imene et Skander Rekik

L'ex pre les groupes au conseil municipal

“Un espace de libre expression
égal pour chaque groupe
(équivalent à 2000 caractères)
et + sur grenoble.fr”



Groupe « Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Écologistes »

Laurence COMPARAT
et Alan CONFESSON
Coprésidents du groupe



Groupe « Rassemblement de Gauche et de Progrès »

Sarah BOUKAALA
Conseillère municipale

Un projet éducatif ambitieux pour les jeunes Grenoblois

La municipalité développe une approche éducative globale pour l'émancipation des enfants dans une perspective de lutte contre les inégalités sociales. De la petite enfance à la jeunesse la ville de Grenoble construit des parcours éducatifs cohérents.

Dans un contexte d'augmentation des effectifs scolaires (+ 25% en 10 ans), le plan École et le plan Crèche marquent l'engagement de la ville pour l'avenir. Pour cette rentrée, trois restaurants scolaires ont été agrandis et réhabilités à Sidi Brahim, Elisée Chatin et Léon Jouhaux. La nouvelle école Simone Lagrange sera pleinement opérationnelle à la rentrée 2018. La réhabilitation complète de l'école Saint-Bruno (2019), l'extension maternelle de l'école Diderot (2019) et la construction de nouvelles écoles sur Hoche (2020) et Flaubert (2021) seront les prochaines étapes. Côté petite enfance, la nouvelle crèche Charrel a déjà ouvert ses portes début 2017 et l'agrandissement des crèches Millepattes et Anthoard est en cours. Enfin, les travaux de construction d'une nouvelle crèche municipale sur Châtelet et d'extension et rénovation de la crèche associative Loupiots débiteront à l'automne.

Ces investissements majeurs soutiennent un projet éducatif ambitieux. Penser l'éducation globalement, c'est reconnaître toute leur place aux familles, associer nos forces aux divers partenaires et en particulier aux acteurs socioculturels. Les accueils ados à Mistral et Lys Rouge témoignent de cette approche, de même que le fait de dédier un nouvel équipement – la Chaufferie – à la jeunesse. C'est aussi considérer l'accès de tous au sport, à la culture, au savoir, comme un droit favorisant l'esprit critique et l'autonomie. La gratuité pour les moins de 26 ans des entrées aux Musée et Muséum et de l'abonnement aux bibliothèques, le renouveau du dispositif « jeunes en montagne », la création d'une bourse d'études pour faciliter l'accès des jeunes les plus modestes au conservatoire concourent, entre autres mesures, à cette exigence.

Contact : groupe.rcge@grenoble.fr
Tél. 04 76 76 33 22 - unevillepourtous.fr

Démocratie locale : les reniements de la majorité

Lors du dernier Conseil Municipal, Éric Piolle, maire de Grenoble, avait une opportunité, celle de restaurer la confiance avec les Grenoblois après 1 an de mobilisation du collectif des bibliothèques et plus d'une dizaine de conseils municipaux perturbés suite à l'annonce du plan de destruction des services publics.

Malheureusement, en refusant de soumettre à la votation citoyenne la pétition portée par le collectif « Touchez pas à mes bibliothèques » et ce, malgré les plus de 4 000 signataires (2 000 suffisent pour qu'une votation citoyenne soit organisée), il a renié tous ses engagements pris à grand renfort de communication durant la campagne électorale.

Pourtant, lorsque les modalités de votation citoyenne ont été présentées, notre groupe a bien alerté sur les risques encourus :

Risques juridiques, car cette modalité n'est ni consolidée juridiquement, ni même actée par une délibération et par le règlement intérieur de notre collectivité.

Risque politique, également à déterminer le seuil par lequel une votation citoyenne trouverait la légitimité attendue.

Sur proposition de notre groupe, nous avons obtenu la création d'un comité de suivi de l'initiative citoyenne, composé de représentants des groupes politiques, des Conseils Consultatifs Indépendants et des Unions de quartier. Des préconisations d'amélioration du dispositif ont été transmises au maire. Il est hélas fort à craindre que cela ne reste que lettre morte et ne confirme ses positions très fermées.

Ainsi, les deux démarches de votation citoyennes ont été bafouées.

Celle portant sur le stationnement a été rejetée (66 % des votants souhaitaient pourtant l'abrogation de la délibération sur le stationnement).

Celle demandant la réouverture des bibliothèques a été refusée alors même que les conditions sont respectées.

En agissant ainsi, la majorité municipale renie ses propres engagements et acte l'enterrement d'un fleuron grenoblois : la démocratie locale.

Contact : ps-apparentes@ville-grenoble.fr
Tél. 04 76 76 36 52
www.grenoble-ensemble.fr



Groupe « Les Républicains-UDI-Société Civile » Richard CAZENAIVE, Nathalie BERANGER, Matthieu CHAMUSSY, Sylvie PELLAT-FINET, Lionel FILIPPI, Bernadette CADOUX et Vincent BARBIER
Conseillers Municipaux Les Républicains-UDI-Société Civile de Grenoble



Groupe « Front National »
Mireille d'ORNANO
Présidente Groupe FN

Le groupe « Ensemble à gauche » n'a pas souhaité apparaître en photo dans ce numéro.

Groupe « Ensemble à gauche »
Bernadette RICHARD-FINOT
et Guy TUSCHER
Conseillers municipaux

A480/Rondeau : un compromis ambitieux et nécessaire pour améliorer l'attractivité de notre territoire et notre vie quotidienne

Le renouveau de Grenoble nécessite de tirer les leçons de la situation actuelle et d'œuvrer pour un rassemblement d'intérêt général. Suite à l'accord historique entre l'État, le Département, la Métropole et la société AREA, le projet de réaménagement rentre dans sa phase concrète.

L'objectif est de fluidifier la circulation pour réduire les nuisances des riverains (baisse de la pollution de l'air et des nuisances sonores) et d'améliorer l'attractivité de la Métropole en passant l'A480 à deux fois trois voies, du franchissement de l'Isère jusqu'à l'échangeur du Rondeau. Deux verrous seront en place avant le franchissement de l'Isère et du côté de l'échangeur du Rondeau en laissant ces portions en deux fois deux voies pour éviter une hausse de trafic. Les échangeurs seront reconfigurés pour une meilleure intégration urbaine et paysagère faisant de cet axe une autoroute urbaine. Le réaménagement du Rondeau suivant ces principes se verra pour partie enterré permettant ainsi de végétaliser l'espace rendu disponible pour les habitants, les piétons et cycles.

L'étude d'impact montre que les voiries métropolitaines internes à la ville proches de l'autoroute A480 verront leur trafic et leur fréquentation diminuée. AREA finance également la mise en place d'un mur antibruit végétalisé de grande qualité le long du tracé à proximité des habitations existantes. Soulignons aussi que la ligne Haute Tension située côté Drac sera enterrée. Enfin, AREA va réaliser deux passerelles piétons et cycles reliant pour l'une les berges de l'Isère et la partie sud de la Presqu'île, et pour l'autre Seyssins et le Sud de Grenoble à proximité du Rondeau. Ces passerelles mettront en valeur l'aménagement de promenades le long des berges du Drac permettant ainsi à tout un chacun de se réapproprier ces espaces verts agréables et propices à la biodiversité. Par dogmatisme, ric Piolle a fait voter par sa majorité six réserves. Il s'agit, en fait, de permettre à ses amis de déposer des recours visant à empêcher la réalisation de ce projet.

Contact : opposition.municipale@grenoble.fr
Tél. 04 76 76 38 89

Dialogue, sécurité, écologie : soyons pragmatiques !

À l'occasion de cette fin d'année scolaire 2016-2017, nous souhaiterions exposer trois points dont l'actualité criante appelle à prendre de réelles décisions.

En effet, si certains ont pu ressentir une overdose électorale ces derniers mois, tous restent concernés par la vie grenobloise et son avenir. Il existe une vie démocratique, qui est notamment mise en danger par les comportements de ceux qui refusent d'écouter les voix de chacun dans des moments de dialogue qui devraient être privilégiés : le Conseil municipal.

Dans notre société moderne, chacun a appris à vouloir préserver la paix sociale dans son entourage et dans la société. Ce qui menace notre société, ce n'est pas un bellicisme fantasmé, mais c'est un angélisme aveugle. En effet, nous aimerions voir une étude statistique sur l'insécurité et les incivilités à Grenoble. Il est temps d'ouvrir les yeux, car une société réellement humaniste, c'est une société qui protège les faibles et n'abandonne pas la société à la loi du plus fort. En vertu de ses pouvoirs de police, le maire est responsable de l'ordre public.

Enfin, les problèmes écologiques ont des solutions qui, à long terme, peuvent nous épargner des pics de pollution incessants. Il s'agit, là encore, de ne pas vouloir agir hâtivement, par pure idéologie ou à la recherche du premier coup de communication. Il est temps d'opérer une transition économique basée sur les circuits courts. Pour cela il faut avoir la cohérence de dénoncer le mondialisme et de mettre en place un protectionnisme dans notre commande publique. Tant que les lieux de production seront éloignés des lieux de consommation, les transports pollueront notre air. On n'arrivera à rien de durable avec des circulations alternées et des restrictions de circulation. L'écologie punitive est un leurre. Il faut engager une écologie intégrale et incitative dont la mairie serait le moteur.

Contact : mireille.dornano@grenoble.fr

Pétition Bibliothèques : le maire renie ses engagements

Lors du dernier Conseil du 10 juillet, le maire a enterré définitivement la pétition Bibliothèques en refusant de la soumettre à un vote comme il était obligé de le faire en cas d'impasse avec les pétitionnaires.

Tout cela au prétexte que la démission des porte-parole du Collectif, porteur de la pétition, aurait créé une situation « inédite », la naissance d'un « autre collectif » et que les « acquis » des discussions auraient été perdus.

Mensonge sur la démission des porte-parole

Or, les porte-parole démissionnaires ont écrit tout le contraire à la Ville dans un mail du dimanche 9 juillet : « Nous vous demandons de ne pas utiliser notre retrait du collectif pour faire barrage à un processus démocratique que votre majorité a elle-même mis en œuvre. À ce jour, nous ne faisons plus partie du collectif et nous souhaitons vous rappeler que vous avez deux interlocuteurs :

- d'une part le collectif « Touchez pas à nos bibliothèques »,
- d'autre part l'ensemble des usagers des bibliothèques (...)

Donc, non content de prendre une décision autoritaire bafouant les 4000 pétitionnaires, le maire a totalement méprisé la demande des ex-porte-parole... tout en les utilisant ! Belle leçon de politique politicienne...

Mensonge sur les soi-disant acquis

Voici par exemple toutes les « avancées » faites par la Ville pour Hauquelin :

Conseil du 22 mai	Conseil du 10 juillet
« Un lieu d'accès à la lecture publique »	= 1 salle banalisée (Musée ou MJC Allobroges)
« Ouverture 1/2 j./sem. avec biblioth. »	= 3 ou 4h min. avec profs. d'autres bibliothèques
« Accès à une collection renouvelée »	= 500 docs changés 2 fois/an
« Accueils scolaires et animations »	= à la demande et sous conditions

Aucun « acquis », l'inverse même : 170 accueils scolaires en 2015 finalement réduits à quasi-néant par refus d'affecter un seul poste aux relais-lecture !

En privant les Grenoblois d'une votation en octobre avec un vrai choix pour ne surtout pas risquer un vote désaveu, le maire vient de dire comment il concevait vraiment la démocratie participative : « avec qui JE veux, quand JE veux, où JE veux ! »

Contact : bernadette.richardfinot@grenoble.fr
guy.tuscher@grenoble.fr

expo

La grande épopée des petites fleurs



Le Muséum d'histoire naturelle nous emmène à la rencontre des fleurs qui ont conquis les plus hauts sommets alpins avec son expo « Sur les îles du ciel. Et si Darwin avait été alpiniste ? », à l'affiche à partir du 7 octobre.

Réalisée avec le concours de nombreux scientifiques, cette expo invite à découvrir les plantes à fleurs de haute montagne pour mieux comprendre les théories de l'évolution. Elle nous entraîne au cœur d'une formidable

aventure humaine où le visiteur va d'abord suivre les expéditions menées par les naturalistes qui, dès le XIX^e siècle, ont gravi les sommets des Alpes pour y découvrir de petites plantes vivant dans des conditions extrêmes.

L'expo consacre ensuite une belle part à ces véritables merveilles de la nature, principalement des saxifrages et des androsacées, des plantes qu'on appelle « à coussin » en raison de leur forme qui les aide à se protéger. En plus de leurs caractéristiques fascinantes, l'expo explique comment leur étude a permis de comprendre l'adaptation de la vie : comment elles ont



© Pascal Saulay

Les plantes d'altitude (saxifrages, androsacées... ici dans le parc national des Écrins), sont au cœur de cette exposition.

pu apparaître là et, surtout, pourquoi elles se sont répandues si vite – une question que Darwin n'avait jamais pu élucider ! Au fil du parcours, à la fois pédagogique et ludique, on découvre de magnifiques photos et de nombreuses planches d'herbiers issues des collections du Muséum, du matériel d'alpiniste (équipement, matériel de mesure), un faux bivouac avec des jeux, sans oublier un très beau film, *Sur les îles du ciel*, dont des extraits seront diffusés durant l'expo et intégralement projetés lors de nombreux rendez-vous. Des animations (ateliers autour de la botanique, débats...) sont aussi au programme. ■ AB
i Au Muséum d'Histoire naturelle (1 rue Dolomieu), du 7 octobre au 26 août 2018. Tarif : 5 € (abonnement annuel : 12 €). www.museum-grenoble.fr

Le Mois des p'tits lecteurs

Tous livres ouverts

Le Mois des p'tits lecteurs est de retour avec une ribambelle d'animations pour les tout-petits dans l'ensemble des bibliothèques du réseau. Il débute dès le 23 septembre à l'occasion du lancement du nouveau secteur jeunesse de la bibliothèque Kateb Yacine (lire page 11) et se poursuit durant tout le mois d'octobre. L'auteur et illustrateur belge Emile Jadoul sera présent les 18, 19 et 20 octobre dans les bibliothèques pour des rencontres parents-enfants. Il proposera une séance de dédicace à la librairie Le Square et animera des ateliers artistiques dans plusieurs crèches et écoles maternelles. Autre temps fort : la présence de la conteuse Cécile Bergame le 19 octobre à la bibliothèque des Eaux-Clares.

Le festival déclinera de nombreux rendez-vous autour du livre : projections, ateliers créatifs, lectures théâtralisées, expos, spectacles, jeux, apéro en musique et même un petit bal festif autour des rondes et chansons. Rappelons aussi que, dans le cadre de l'opération « Un bébé un livre », le livre offert à chaque enfant né dans l'année est toujours disponible dans les bibliothèques ! ■ AB

i Du 23 septembre au 30 octobre. www.bm-grenoble.fr. Gratuit.



spectacle

Théâtre sans tabou

La pièce [SƏ][KI][RĚST] est à découvrir au théâtre de Poche du 5 au 7 octobre.

Le Contrepoint est une compagnie grenobloise née en 2012. Elle compte à son actif six créations alliant souvent amateurs et professionnels et se plaît à explorer des styles très variés, comédie, drame... Elle est à l'affiche du théâtre de Poche avec [SƏ][KI][RĚST], un spectacle, dont la création avait débuté au Théâtre municipal en septembre 2015 avec une résidence de deux semaines, suivies d'une présentation d'étape de travail. L'occasion de boucler la boucle et de présenter au public la version achevée! « La pièce parle du deuil, une expérience qu'on est tous amenés à traverser mais qui reste un sujet tabou », explique Aurélie Derbier, auteure et metteuse en scène. « Elle évoque aussi la reconstruction de soi, l'espoir, toutes les émotions que traverse



le personnage principal. Et nous avons choisi un titre phonétique qui renvoie à la fois "à ce" et "à ceux" qui restent, pour mieux souligner le caractère global de cette exploration de l'intime. »

Dans cette perspective, [SƏ][KI][RĚST] est construit comme un voyage dans un univers peuplé de rêves, auquel donnent vie six comédiens. Inventif et très visuel, souvent drôle, plein d'énergie, le spectacle se veut « une expérience sensible accessible de toucher chacun car il parle de douleur, d'amour et de renouveau. En un mot, de la vie dans ce qu'elle a de plus universel. » ■ AB

📍 Au théâtre de Poche (182 Cours Berriat) du 5 au 7 octobre à 20h30. Tarifs: 8/10 €. Tél. 04 76 44 00 44 www.theatre-grenoble.fr

Le duo Kokomo (rock) sera le 8 septembre sur la scène de l'esplanade du Musée.



© Jean-Marie Jagu

festival

La Belle Électrique est de sortie

Du 8 au 10 septembre, le festival Jour et Nuit s'installe sur l'esplanade du Musée de Grenoble.

Sixième édition pour ce festival organisé par Mix Lab, l'association qui gère la Belle Électrique. Et si le lieu demeure le même que l'an dernier en raison de son caractère central, la formule évolue. « Les concerts se terminent un peu moins tard, vers 1h30 du matin, mais il y aura davantage d'animations en journée, et tout sera gratuit pour toucher un large public », précise Frédéric Lapiere, directeur de la Belle Électrique.

Vendredi et samedi soirs, on pourra découvrir en concert Radio Elvis, le groupe qui a raflé la Victoire de la musique 2017 de l'album Révélation, ainsi que Charles X et Sly Johnson, et plusieurs DJ sets à tendance électro. Le samedi après-midi, les participants aux rendez-vous réguliers « Multiprise » de la Belle Électrique présenteront au grand public le travail qu'ils mènent au sein de cet espace d'expérimentation et de bidouillage dédié à la création numérique, tandis que des animations et des jeux seront organisés sur l'esplanade. Le dimanche sera une journée familiale, avec un spectacle et des ateliers jeune public l'après-midi, suivi d'un apéro groovier pour les parents. ■ AB

📍 Du 8 au 10 septembre. Gratuit. www.la-belle-electrique.com

© C.Seguissement

course

Un petit footing collectif ?

Faire son petit footing dans son coin présente des avantages (rythme, souplesse des horaires) mais les clubs, jusque-là essentiellement tournés vers la compétition, ont compris que les pratiques évoluaient et ont adapté leurs offres.

« Nous avons désormais un tiers de nos adhérents qui font du "loisir" et le nombre grossit chaque année », explique Santiago Olivas, le président de l'ASPTT Grenoble Athlétisme. « C'est une pratique majoritairement féminine, nourrie par l'envie d'être encadré par des gens compétents et la possibilité de créer du lien social. C'est aussi à rapprocher du développement du sport santé. Chez nous, on organise ainsi des séances de marche nordique ou de ré-athlétisation qui rencontrent beaucoup de succès. »

Temps fort de la rentrée grenobloise, l'événement Courir à Grenoble s'adapte cette année en conséquence. « Pour la première fois, nous allons l'organiser sur

deux jours, en séparant la compétition du loisir. Le dimanche sera réservé aux 10 km. Le samedi après-midi sera un temps plus convivial, consacré à la thématique santé-loisir où prendra place la course La Grenobloise, qui conservera son aspect solidaire. » Des ateliers découverte, des démo sport-santé et des courses enfants sont aussi programmés. Un changement de format qui permettra

de « séparer deux ambiances, deux publics différents. Les années précédentes, La Grenobloise regroupait un gros millier de participant-es. On a le potentiel pour faire bien mieux. Tout en gardant en tête que c'est le loisir qui amène à la compétition. » ■ FS

📍 **Rendez-vous les 9 et 10 septembre, parc Paul Mistral. Pour rejoindre l'ASPTT : Aspttathle38@gmail**

La course solidaire La Grenobloise reverse une partie des bénéfices à la lutte contre le cancer du sein (le 9 septembre).



© Alain Fischer

randonnée

La montagne, terre d'évasion au féminin



© JM Francillon

Depuis 1971, l'Ancef (Fédération nationale pour le développement des sports et du tourisme en montagne) œuvre pour la découverte du milieu de la montagne de manière sportive, ludique et pédagogique. Parmi les actions qu'elle propose, « Bougeons Ensemble », un projet qui s'adresse avant tout aux femmes issues des quartiers prioritaires de la Ville. « C'est une action que nous menons conjointement avec la Ville de Grenoble et notamment la Maison de la montagne, qui s'occupe du choix des accompagnateurs et des transporteurs locaux pour assurer les trajets jusqu'au départ des randonnées », explique Inga Korolczuk, directrice de l'Ancef. L'objectif : faire découvrir la montagne, sa beauté, ses bienfaits, à un public qui

en est éloigné. Quatre sorties sont ainsi programmées chaque année. « On a deux types principaux de public : des mères de famille, pour qui cela constitue une véritable évasion de leur quotidien, et des personnes âgées, souvent en position d'isolement, pour qui c'est un vecteur de lien social. Au-delà de la sortie en montagne, c'est une activité qui se construit ensemble, sur un temps long qui permet aux participantes de mieux se connaître et d'aborder en confiance ce qui est parfois, aux yeux de certaines, une aventure en terrain inconnu. » La prochaine sortie aura lieu le jeudi 21 septembre, à Chichilianne. ■ FS
📍 **www.ancef.com ou auprès de votre centre social.**

grenoble roller

Une rentrée sur des roulettes

Convivialité, gratuité, sécurité sont les trois maîtres mots qui animent l'association Grenoble Roller, dont la mission est de « développer la pratique ludique du roller en milieu urbain ».

Vous avez déjà probablement entendu parler des randonnées à rollers organisées tous les vendredis soir, au départ de l'Anneau de vitesse, pour découvrir la ville « dans une ambiance bon enfant. Comme nous ne sommes pas dans une recherche de vitesse, nos randonneurs ont le temps de discuter, d'apprendre à mieux connaître notre milieu urbain. D'autant que nos staffeurs s'occupent de la sécurité en bloquant les carrefours lors de nos passages », précise le président de l'association Stéphane Savornin. Près d'une centaine de participants, de tous âges, se retrouvent ainsi régulièrement. Si vous n'êtes jamais monté sur des roulettes, pas d'inquiétude : l'association organise chaque dernier samedi du mois des cours pour débutants, gratuits. Et dans les cartons, un projet de « randonnée patrimoine. Il ne nous manque qu'un randonneur qui dispose de quelques connaissances historiques... » ■ FS

📍 Le vendredi soir à 20h30 à l'Anneau de vitesse. Départ à 20h45 de la balade familiale ; à 22h pour la virée sportive. Gratuit.
www.grenoble-roller.org



© Alain Fischer

inscriptions

Les bons réflexes de la rentrée

Vous venez d'arriver à Grenoble ou vous êtes simplement désireux de rejoindre une association sportive pour cette rentrée ? Sans idée précise en tête ou perdu devant le large éventail des offres, vous vous questionnez également sur les démarches à accomplir ?

Cet article est fait pour vous !

Premier réflexe : contacter l'Office municipal des sports de la Ville. L'OMS regroupe plus de 130 associations et se veut bien plus qu'un simple annuaire spécialisé. « Les gens peuvent bien sûr nous appeler pour se renseigner sur toutes les activités sportives à Grenoble », explique Fanny Delavenne, chargée de développement au sein de la structure. « Mais nous pouvons aussi les conseiller et les orienter selon leur âge, leur profil, leurs contraintes, pour les diriger vers une activité proche de chez eux par exemple. »

L'Office organise également chaque année, dans les galeries du centre commercial Grand Place, un Forum des sports, pratique pour se mettre en contact et questionner directement les associations. L'édition 2017 est programmée le 9 septembre. Avec plus de 20 000 étudiants qui font du sport – dont 3 500 en compétition –, l'UGA est aussi un magnifique terrain de jeux ! Le Forum des sports universitaires aura, lui, lieu les 13 et 14 septembre au Centre sportif universitaire.

Pour vos démarches, vous pouvez aussi contacter le CRSU Grenoble via sa page Facebook (facebook.com/sport.u.grenoble), il se fera un plaisir de vous conseiller et vous orienter. N'hésitez plus, ces services sont là pour vous accompagner !

■ FS

📞 Tél. 04 76 44 75 61

oms.grenoble@wanadoo.fr

volley

Du nouveau à la tête du Grenoble Volley UC

Joueur historique du club dans les années 80, Christophe Meneau a été nommé, au début de l'été, entraîneur du Grenoble Volley UC.

Ce qu'il retient de son passage en tant que joueur, c'est l'incroyable ambiance qui régnait alors au gymnase Malherbe. « Quand on arrivait avant le début des matchs, il y avait déjà de l'effervescence. Les gens voulaient être certains d'avoir leur place. J'ai aussi souvenir d'un match en coupe d'Europe, au cours duquel on a renversé une situation très compromise

pour finalement se qualifier. C'était de la folie dans les gradins, une ambiance rarement vue. »

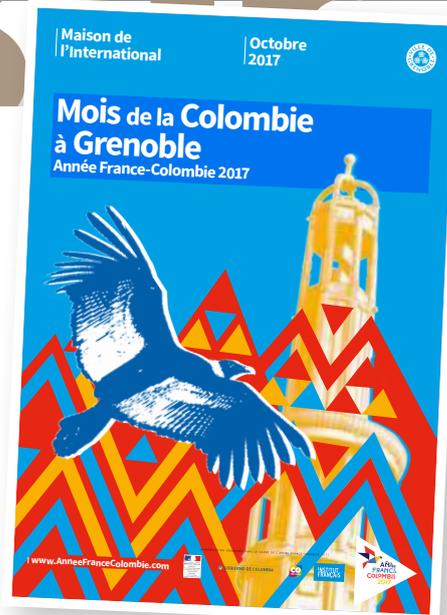
Le GVUC, qui aspire à retrouver le monde pro à l'horizon 2020, évolue aujourd'hui en élite masculine, le 3^e échelon national. « Mais à mes yeux, ce n'est pas qu'une question de niveau si on veut retrouver cette "folie" vécue à Malherbe », note Christophe Meneau. « Pour intéresser les gens et les fidéliser, deux ingrédients semblent essentiels : proposer du spectacle et que les joueurs se donnent à fond. »

Pour remplir ses objectifs, le nouveau technicien grenoblois compte également s'appuyer sur toutes les forces vives d'un club qui se verrait bien rapidement renouer avec son glorieux passé. ■ FS

📍 Grenoble volley université club (GVUC) : www.gvuc.org



© Alain Fischer



découverte

L'année de la Colombie se fête à Grenoble

Tout au long du mois d'octobre, et même au-delà, la ville vibre aux couleurs de l'Amérique latine, à l'occasion de l'année France-Colombie. Un foisonnement d'expos, de concerts et d'ateliers apporte un éclairage nouveau sur un pays aussi attachant que méconnu.

L'année France-Colombie avait été décidée par les chefs d'État eux-mêmes, il y a cinq ans déjà, pour célébrer l'ouverture au monde du pays sud-américain et son chemin vers la paix. La France accompagne le pays dans sa transformation intérieure aussi bien que dans ses efforts vers l'international, que ce soit à l'échelle économique, sociale ou culturelle. Les deux pays ont donc souhaité marquer leurs relations diplomatiques en organisant une année croisée, la première avec l'Amérique du Sud depuis l'année France-Brésil en 2009. Cette année France-Colombie repose aussi bien sur des partenariats durables dans tous les secteurs que sur l'engagement des collectivités territoriales.

Un pays à l'honneur

Si le lancement officiel du mois de la Colombie est prévu le 5 octobre à la Maison de l'international (avec l'inauguration des expos, des dégustations culinaires, des musiques et des chants), la Colombie est présente à Grenoble depuis cet été ! Le pays était à l'honneur lors de la Fête des tuiles, pendant le Grenoble Street Art Festival et l'Été Oh ! Parc. **Une rencontre avec la ville de Medellín est prévue le 29 septembre au forum Creative Mobilities**, organisé par l'association Culture et développement en collaboration avec le SMTC et Terra 21. Il s'inscrit dans le cadre de Mouv' 2017 (lire page 9), en partenariat avec les Journées de la mobilité durable, organisées par le CEA Grenoble, PDIE Grenoble Presqu'Île/Giant et Citélec. ■ <http://creativemobilities.culture-developpement.asso.fr/> <http://journee-mobilite-durable.fr>

Un calendrier foisonnant d'animations culturelles

Connectée en permanence au monde, Grenoble ne pouvait pas se soustraire à l'événement national. S'il n'y a pas de communauté colombienne à part entière à Grenoble, la ville accueille cependant régulièrement des étudiants et des professionnels en mission, qui s'installent au gré des opportunités offertes. Elle a saisi la chance de cette année spéciale pour dire « *Nous aussi!* » Et là voilà qui, grâce à la Maison de l'international, déroule un calendrier d'animations très dense, organisées main dans la main avec les artistes colombiens et les structures culturelles locales.

Mieux saisir l'âme de la Colombie

Tout au long du mois d'octobre, musiciens, danseurs, peintres, conteurs et autres écrivains colombiens construisent pour les Grenoblois et tous les habitants de la région urbaine des passerelles nouvelles vers les richesses de leur pays. Impossible d'énumérer tous les temps forts : il est prévu au minimum une animation par jour ! Pour s'interroger et s'informer de la réalité colombienne, une

exposition de l'École de la paix, à la Maison de l'international, présentera une chronologie des actions qu'elle mène depuis vingt-cinq ans au fil des événements du pays. Les bibliothèques municipales, l'Institut de formation en travail social ou encore la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble vont également apporter leur contribution, sous l'angle du partage culturel, de la coopération sociale et des échanges économiques. Gage de qualité de cette programmation : l'Institut Français, opérateur de l'action culturelle extérieure de la France, a labellisé la totalité des événements proposés par la Ville.

■ Richard Gonzalez



Des Colombiens « grenoblois »

Andrea Puentes a foulé pour la première fois le sol grenoblois en septembre 2005. Cette jeune danseuse folklorique arrivait d'Ibagué, une ville près de Bogotá, semblable à Grenoble par sa taille et sa couronne de montagnes. Andrea Puentes a cherché ici une structure pour continuer la danse, et puisqu'elle n'existait pas, elle a créé ses propres spectacles. D'abord en clôture d'événements puis en montant des galas à part entière, qui l'ont amenée à s'afficher dans des festivals à travers l'Europe. « *L'Ambassade de Colombie m'avait alors permis de recevoir par valise diplomatique tous les costumes nécessaires à mes spectacles* », se souvient-elle. En 2010, Andrea portera le projet d'une école de zumba à Grenoble : « *J'ai fait découvrir cette discipline 100 % colombienne dans le cadre de l'Été Oh ! Parc et j'étais heureuse de participer encore cette année pour la huitième fois.* » Avec l'envie de partager sa culture et sa passion pour la danse, Andrea Puentes a créé l'association franco-colombienne la

Momposina. « *En hommage à Toto La Momposina, une grande chanteuse de mon pays, amie de l'écrivain Gabriel Garcia Marquez. Et j'ai eu l'immense bonheur de faire un spectacle avec elle à la Source, à Fontaine, en 2012.* » Résolue à bâtir des ponts culturels, Andrea Puentes est en train de construire une MJC franco-colombienne dans sa ville natale d'Ibagué. Un projet financé par l'argent de ses spectacles et via son association. « *La vie est faite pour apprendre. Chaque chose, chaque événement est une expérience à vivre pour nous enrichir intérieurement.* »

Très sollicitée tout au long du mois, La Momposina organise notamment un après-midi dédié aux musiques modernes et traditionnelles le 1^{er} octobre à Seyssinet-Pariset et intervient au lycée Emmanuel Mounier du 2 au 14 octobre. ■

Evelio Andres Ceballos a emprunté de nombreux chemins pour arriver à Grenoble, qui ont traversé de nombreux paysages. « *Dans ma famille, nous étions tous paysans. On cultivait la banane plantain, le café, le manioc... Et ce rapport singulier à la terre, j'ai voulu la transmettre ici, en proposant à travers la musique une autre image de la Colombie, loin des clichés véhiculés par la guérilla et le narcotrafic.* » Quand il arrive en France en 2001, Evelio se destine à la traduction spécialisée. Il est assistant de langue dans un lycée de Savoie, décroche un master en langues et civilisations étrangères à l'Université de Grenoble. Et se laisse finalement rattraper par le métier d'enseigner : « *Ma mère était institutrice...* » Aujourd'hui, Evelio s'attache surtout à faire connaître le

répertoire de la musique traditionnelle colombienne, à l'occasion de concerts (il joue de la *gaita*, une sorte de flûte) ou en tant qu'animateur d'ateliers dans le réseau associatif local. « *La place de la musique en Colombie est très importante pour les communautés, les quartiers et les endroits les plus reculés. La musique a évité au pays de sombrer dans le chaos total, au sens où les jeunes ont préféré devenir musiciens plutôt que de rejoindre les groupes armés.* »

Evelio Andres Ceballos présentera un réseau d'agroécologie colombien et organisera un concert « *agrophonique* » avec les paysans musiciens du groupe Campo y Sabor à l'espace Paul Jargot (à Crolles) le samedi 7 octobre, dès 12h (avec le concours du réseau Accueil paysan). ■



© Sylvain Frappat

En savoir plus

Venez assister au lancement officiel du mois de la Colombie, **le 5 octobre à partir de 18h30 à la Maison de l'international**, pour être au courant de tout ce qui va se passer et profiter d'une belle soirée, en présence des autorités des deux pays (entrée libre). La Maison de l'international concentrera de nombreux événements tout au long du mois d'octobre. Elle est ouverte tous les après-midi de 14h à 18h du lundi au vendredi, et certains soirs lors de manifestations particulières.

Pour s'informer, une brochure sera distribuée dans les lieux publics de la Ville, sur les différents sites de la manifestation ainsi que dans de nombreux cafés. Le programme complet des festivités du mois de la Colombie est disponible sur le site de la ville **www.grenoble.fr** ainsi que sur le site de l'année croisée **www.anneefrance-colombie.com/content/mois-de-la-colombie-grenoble**. ■

Maison de l'international :
1 rue Hector Berlioz (entrée Jardin de Ville) - Tél. 04 76 00 76 89



Âme Meute

A chaque numéro, **Gre.mag** confie cette page à une personne ou à un collectif. Ce mois-ci, parole aux créateurs d'un magazine bien particulier, **Âme Meute**.

« Grenoble: il feint d'être ivre pour agresser sexuellement une jeune femme"... "Il errait un couteau de cuisine à la main"... C'est précisément ce genre de titres racoleurs et sensationnels qu'on voit passer en permanence quand on cite notre ville qui nous a motivés à créer ce magazine. Grenoble est trop souvent



dépeinte comme une ville qui "craint" dans laquelle il ne se passe que des faits divers. C'est la vision que les médias extérieurs en donnent mais ça n'a jamais été la nôtre. On l'a toujours vue comme une ville qui regorge de gens au potentiel artistique énorme et qui passent pourtant inaperçus. Des acteurs culturels méconnus, à la limite de l'underground, qu'ils soient rappeurs, compositeurs, graffeurs ou même entrepreneurs... peu importe: ils se bougent et leur démarche est cool. On a donc rencontré quelques-unes de ces personnes et on les a interviewées pour qu'elles s'expriment librement. On s'est donné pour défi de leur offrir nos pages pour

mettre en lumière leur travail, leur talent et leur énergie.

En ce début de septembre nous venons de terminer notre deuxième numéro sur Grenoble et la suite sera itinérante: Lyon, Marseille, Nantes, Metz, Bordeaux... Nous sommes certainement passés à côté de beaucoup de trucs cool à Grenoble mais ce n'est que partie remise. » ■

Âme Meute, magazine culturel alternatif. Disponible gratuitement sur Grenoble et Lyon et disponible pour 5 euros et des poussières (frais de port compris) sur amemeute.fr.

Ce magazine est en partie financé par des dons via la plateforme Tipeee. N'hésitez pas à donner quelques euros pour faire avancer ce projet! www.tipeee.com/ame-meute. Pour ce qui est de l'actu: Âme Meute est sur Facebook, Instagram, Twitter, YouTube et Soundcloud!

en pratique

papiers officiels

Passeport, carte d'identité: **anticipez!**

Que celles et ceux qui ne se sont jamais retrouvés bloqués juste avant un départ pour cause de passeport périmé lèvent le doigt! Pour faire renouveler son passeport ou sa carte d'identité, il y a un maître mot: l'anticipation. Et si vos papiers approchent de la date d'expiration, refaites vite le parcours!

Lorsque vous connaissez vos dates de vacances, vérifiez bien la validité de vos titres et, surtout, prévoyez un délai suffisant entre votre départ et la demande de renouvellement.

À noter: comme pour les passeports, depuis le 1^{er} janvier 2017, il faut prendre rendez-vous pour faire sa carte d'identité.

Quel délai? **Il faut compter deux mois et demi entre l'obtention d'un rendez-vous et la délivrance du titre d'identité.** C'est variable en fonction des périodes de l'année bien sûr (la période « creuse » est entre la mi-août et mars), mais demander un passeport ou une carte d'identité fin mai pour un départ en juillet a toutes

les chances d'aboutir trop tard. Pourquoi? La Ville de Grenoble, auprès de laquelle vous faites votre demande (Hôtel de ville ou Maison des habitants) n'est qu'un intermédiaire: **c'est une plateforme unique, basée à Saint-Étienne, qui s'occupe de toutes les demandes de titres de la région Auvergne Rhône-Alpes.** ■

quel délai ?



- Prévoir un délai de **deux mois et demi** entre la demande et l'obtention du document.

où ?



- Hôtel de ville
- Maison des Habitants Chorier Berriat
- Maison des Habitants Le Patio

comment ?



- Prendre rendez-vous en ligne : **Grenoble.fr**



- Prendre rendez-vous en ligne : **Grenoble.fr**



quelles pièces ?



- Voir sur **Grenoble.fr** la liste des pièces selon les cas.

vie associative

Associations, mode d'emploi

Savez-vous que vous pouvez faire connaître votre association grâce à un annuaire dédié, en ligne sur www.grenoble.fr, le site de la Ville ?

Un réflexe bien pratique si vous voulez que l'on vous trouve facilement et rapidement. À condition de jouer le jeu, de donner des informations exactes et de ne pas oublier de les mettre régulièrement à jour : ce sont ces informations-là qui seront données au public qui interroge le site internet, la Maison des associations ou les services de la Ville.

Pour rentrer votre association dans l'annuaire c'est très simple, il suffit de vous laisser guider sur la page www.grenoble.fr/85-annuaire-des-associations.htm. À noter : la mise en place effective prendra une dizaine de jours, le temps pour l'administrateur du site de valider votre fiche.



Sur le site, vous trouverez aussi tous les renseignements nécessaires pour vos démarches : comment créer votre association, gérer la comptabilité, demander une subvention, un soutien juridique, un local, louer du matériel.

Et pour vous aider, la Maison des associations vous accompagne. ■
Maison des associations,
6 rue Berthe de Boissieux.
Tél. 04 76 87 91 90.

nouveau !

Objet perdu ? Objets trouvés !

La légende prétend que l'on trouve de tout aux objets trouvés, compétence qui relève d'une responsabilité de la police municipale. Le beau parapluie rouge que vous avez étourdiment laissé dans un magasin ou dans un bus va certainement y être ramené. Pour laisser toutes ses chances à l'objet de retrouver son propriétaire, Grenoble ouvre à partir du 18 septembre 2017 une plateforme en ligne : www.grenoble.franceobjetstrouves.fr.

Le principe ? Sur cette base de données consultable à distance, vous allez pouvoir décrire l'objet perdu, en donnant le plus de précisions possible (couleur, taille, signes distinctifs, etc.) et



surtout vous identifier en laissant votre adresse de courriel, lien précieux qui permettra à la police de vous joindre. La réponse de la base est immédiate.

Si votre description correspond à un bien déjà archivé, la police municipale prendra contact avec vous, grâce à votre identifiant. Dans le cas contraire, ne perdez pas espoir, votre demande est bien prise en compte : si l'objet est rapporté, il sera toujours possible de vous retrouver !

La plateforme www.grenoble.franceobjetstrouves.fr facilite donc la recherche de l'objet et celle du propriétaire de l'objet. Pour les réfractaires du web, il reste toujours la solution du téléphone : allô, les objets trouvés ? Il suffit de composer le 04 76 46 74 97 (police municipale) et de demander le service. ■

Un portrait



Pierre Frappat

Pierre d'angle

L'homme de plume, co-fondateur de l'école de journalisme de Grenoble, apporte sa contribution au prochain livre sur les JO de 1968⁽¹⁾, à l'occasion de leur 50^e anniversaire. Des décennies qu'il a attentivement scrutées, au point d'y contribuer.

Lorsqu'il en vient à expliquer son attachement viscéral à Grenoble, Pierre Frappat remonte loin. Il évoque « une enfance et une adolescence baignées dans le jus grenoblois » et un père cadre de direction chez Merlin-Gerin, militant mutualiste, en charge des relations de l'entreprise avec l'Université. « On mangeait du Grenoble à tous les repas. On parlait de tout, sauf de politique. » C'est auprès d'un frère aîné qu'il forge sa sensibilité politique, s'engageant pour la paix en Algérie et pour le progrès social. « La presse était très présente à la maison. La salle à manger se transformait régulièrement en salle de rédaction. » Où trônaient entre autres *La Croix*, *Réveil*, *La Vie Catholique* et le journal du lycée Champollion, lancé par son jeune frère Bruno⁽²⁾, dont on connaît le destin médiatique... Des études de géographie puis de sciences économiques l'orientent vers l'enseignement. Il sera d'abord prof d'économie au lycée. Et puis, en 1971, les responsables locaux du PSU (Parti socialiste unifié) lui

proposent d'intégrer la nouvelle équipe municipale. « C'était une période très dynamique pour le Grenoble post-JO. Il y avait trois personnalités exceptionnelles : Bernard Gilman, Jean Verlhac et Hubert Dubedout. Et un projet qui l'était tout autant : la Villeneuve. »

L'esprit d'enquête plutôt que le militantisme

Responsable de l'information, il devient le patron du journal municipal de l'époque. Mais après l'exaltation, la prudence : « La propagande est légitime mais j'avais envie de produire une information le plus possible dégagee des influences. » Son inclination pour l'investigation le pousse à créer *Ville Ouverte*. Ce magazine tiendra un an et demi, le temps pour lui de s'attirer des inimitiés farouches et connaître le chômage. Une période de vaches maigres dont il profite pour enquêter sur la désindustrialisation locale. En sortira un livre, *Grenoble mythe blessé*. « Passé sous silence par le Dauphiné Libéré pendant dix ans. » Retourné dans l'enseignement, Pierre Frappat rejoint en 1986 le supplément Rhône-Alpes du *Monde*, sans quitter son poste de prof. « J'avais deux temps com-

« J'avais envie de produire une information le plus possible dégagee des influences. »

plets plus ou moins conciliables. » Un jour, l'Université de Grenoble lui demande de créer une formation en journalisme. L'école sera officiellement ouverte en 1990. « Je ne tenais pas trop à ce qu'elle soit reconnue par l'État. Les écoles ont tendance à former des journalistes trop "sciences po", je préférerais des bac+2 avec la passion chevillée au corps. » L'école a pourtant été reconnue en 2003, l'année où Pierre Frappat prend sa retraite. Impliqué dans des associations à but social (« Un Toit pour tous », par exemple) ou plus spirituelles, il s'est depuis attelé à l'écriture de plusieurs ouvrages, dont un sur... Hubert Dubedout⁽³⁾, qui fait la part belle à des textes rares ou inédits de l'ancien maire de Grenoble. « Certains textes sont très visionnaires, fondateurs de la politique de la ville. » Comme il l'a souvent enseigné, il est des sujets dont on ne fait jamais le tour. ■ Richard Gonzalez

⁽¹⁾ Ce livre collectif coédité par Glénat et le Musée Dauphinois sortira en janvier 2018.

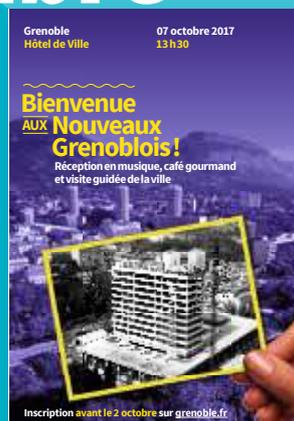
⁽²⁾ Ancien directeur de la rédaction du *Monde* au début des années 90 puis directeur du journal *La Croix* de 1995 à 2009.

⁽³⁾ Hubert Dubedout, une pensée en action (*Presses Universitaires de Grenoble*, 2016).

Gre.

rendez-VOUS

→ septembre



Le 16 septembre Mise en lumière de la tour Perret

Dans le cadre des Journées du patrimoine.
Au parc Paul Mistral à 20h.
grenoble.fr

Le 24 septembre Isère food festival

Dégustations, démonstrations, marché de producteurs...
Au Marché d'intérêt national
iserefoodfestival.fr

En septembre Nouveaux arrivants

Vous êtes nouvel(le) arrivant(e) à Grenoble?
Inscrivez-vous en ligne pour être invité(e) à une journée de rencontres et visites.
grenoble.fr

30 sept.-1^{er} oct. Champignons du Dauphiné

Exposition annuelle de champignons par la Société mycologique du Dauphiné.
À l'Hôtel de ville, de 10h à 19h.
grenoble.fr

→ octobre



Le 3 octobre Grenoble CivicLab

Soirée de lancement du projet.
À la Belle Électrique, à partir de 18h30.
grenoble.civiclab.eu

Du 7 au 22 octobre Le Millésime

Festival œnologique et musical (concerts, dégustations, animations...)
lemillesime.fr

Le 14 octobre Le Jour de la nuit

Extinction des éclairages publics et des bâtiments patrimoniaux de 21h30 à 22h dans le centre-ville.
grenoble.fr

Du 14 au 22 octobre Grenoble Alpes Métropole Jazz festival

Concerts de jazz dans divers lieux de la Métropole.
jazzclubdegrenoble.fr